La Gatineau

lagatineau.com 8 février 2018 62e année no 6

p.5

Anatole Gagnon & Fils inc

L'hiver n'est pas fini !



Perce-Neige

4 et 5

Olivier Martel impressionne



Coup de feu au palais de justice : retour sur les évènements

6

Marie-Cécile Nottaway : un article raconte son histoire dans le New York Times

8

Coopérative de solidarité de Bouchette : besoin d'un coup de pouce du milieu

2

Anatole Gagnon & Fils inc
Depuis 1972
(819) 449-4000 • 364, boul. Desjardins, Maniwaki
cgagnon111@videotron.ca • www.anatolegagnon.com

Liquidation fin de saison. Prix spéciaux en magasin

Husqvarna ST 227P
1399,99$ + taxes et frais
0% sur 36 mois et 0 d'acompte
Quantité limitée



Husqvarna ST 224P
1199,99$ + taxes et frais
0% sur 36 mois et 0 d'acompte
Quantité limitée



NISSAN
Innover pour exalter

ON PAYE LE GAZ!
AVEC ESSAI ROUTIER
CARTE CADEAU 50$*
BELVEDERENISSAN.COM
ST-JÉRÔME • STE-AGATHE • MONT-LAURIER
* TOUS LES DÉTAILS EN CONCESSION



Belvedere NISSAN
LA SAINTE PAUX DEPUIS '87

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DE BOUCHETTE

Besoin d'un coup de pouce du milieu

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

BOUCHETTE - La Coopérative de solidarité de Bouchette a atteint son objectif : maintenir un service de proximité essentiel dans le village, en reprenant la gestion du dépanneur. Cela fera un an en juin prochain que l'organisme s'en occupe. Mais, alors qu'elle n'a pas pu profiter pleinement de la saison estivale de 2017, en attendant celle de 2018 la Coop lance un appel à la communauté afin qu'elle lui donne un coup de pouce.

La coopérative a été fondée le 19 avril 2017, en anticipation de la fermeture du dépanneur Chez Pierre le 30 avril 2017, dont les propriétaires, Pierre Gorman et sa conjointe, se sont occupés pendant de nombreuses années. Il n'y avait pas d'acheteurs qui se montraient intéressés et un groupe de gens s'inquiétaient de l'avenir du village sans dépanneur.

Un comité provisoire a dans un premier temps été formé, suivi d'un plan d'affaires pour aller à la recherche de financements. En parallèle, la communauté a été sondée et il en est ressorti que la majorité supporterait le projet. La Coopérative de solidarité de Bouchette a donc été formée le 19 avril.

Cette dernière, qui loue les locaux, a pour but est d'assurer qu'un commerce de proximité offre des services à la population de Bouchette et ses villégiateurs. Le projet a permis de créer quatre emplois, deux à temps plein et deux à temps partiel. 240 personnes sont membres de la Coopérative de solidarité de Bouchette, qui a reçu le prix Marcel-Marcotte pour la meilleure coopérative émergente en 2017, octroyé par la Fondation pour le développement des coopératives en Outaouais.



▲ Les membres du conseil d'administration de la coopérative avec, de gauche à droite : Vicky Veilleux, Alex Meunier, Kimberley Mason, Valérie Collin, gérante qui est membre travailleuse au sein du CA, et Karine Leroux.

Plusieurs partenaires ont appuyé le projet, dont la MRC Vallée-de-la-Gatineau qui a accordé un prêt et une subvention, ce qui représentait 80% du montant nécessaire pour démarrer le projet. Des cartes de membres ont été vendues et des partenaires ont fait des dons.

Comme l'explique Kimberley Mason, présidente de la coopérative, «on a démarré très rapidement le dépanneur pour éviter une perte de service. On a réussi à aller chercher notre part du milieu avec nos partenaires et nos cartes de membres. Sauf que, notre montage financier initial était un peu serré car on n'a pas bénéficié de toute la période estivale. Quand on a ouvert, on n'avait pas encore la SAQ, la loterie, donc on n'a pas pu bénéficier de l'ensemble des ventes pendant la saison forte. Aujourd'hui ça va bien, mais c'est l'hiver donc il y a moins d'achalandage et on n'a pas pu se faire de bas de laine l'été dernier car on était en démarrage et il y a eu quelques dépenses imprévues. Donc on sollicite l'engagement de la communauté qu'on dessert».

Comme il s'agit d'une coopérative, l'organisme n'aura pas accès à du crédit avant sa première année d'opération terminée. «On va pouvoir par la suite faire une vérification comptable de nos livres et avec ça aller vers une institution financière, précise Kimberley Mason. Mais pour l'instant, notre structure ne nous permet pas d'avoir accès à du crédit d'une banque. En attendant, on va avoir besoin d'un petit coup de pouce.»

La coopérative a lancé une campagne de financement GoFundMe accessible sur le site Internet gofundme.com puis en tapant «Coop Bouchette». Par ailleurs, des bénévoles vont tenir une cantine à la course amicale de motoneiges organisée par le Club de motoneige Les Ours Blancs et le Village Majopial le 3 mars, au lac 31-Milles, ainsi que durant le spectacle de magicien organisé le 14 mars à Bouchette dans le cadre du Festival des arts de la scène valgatinois. «On est en pourparlers aussi avec la municipalité pour savoir si elle a un intérêt de trouver un quelconque engagement, précise Kimberley Mason. Et puis on veut déposer une nouvelle demande au Fonds de développement des territoires de la MRC pour notre développement futur. Donc on travaille sur plusieurs axes. Une coopérative de solidarité a besoin de la solidarité du milieu pour que ça fonctionne.»

La coopérative a mis en place un système de fidélisation des membres. Il est encore possible de le devenir au coût de 20$ la part. Il y a différentes catégories : les membres utilisateurs, les membres de soutien, les membres travailleurs. En plus de tout ce qu'on peut retrouver dans un dépanneur, il y a un coin artisanat local et une large place est faite aux produits locaux. De nouveaux produits et services sont en développement. «On veut savoir ce que les gens veulent avoir, pour bonifier l'offre de services, commente Kimberley Mason. On veut offrir un dépanneur multi-produits et potentiellement multi-services.»

Renseignements sur le site Internet coopbouchette.com



EXCÈS DE VITESSE

À 155 km/h au lieu de 90

LA GATINEAU - Vers 11h le 3 février, les policiers de la Sûreté du Québec du poste de la Vallée-de-la-Gatineau ont intercepté un véhicule pour un grand excès de vitesse sur la route 117, près du km 282, dans la réserve faunique La Vérendrye alors que la chaussée était glacée.



Le conducteur circulait à plus de 155 km/h dans une zone de 90km/h. L'homme de 39 ans, de Gatineau, a reçu un constat totalisant 1 299$ ainsi que l'ajout 14 points d'inaptitudes à son permis de conduire.

L'ÉVÉNEMENT L'HIVER EN 4X4



Grand Caravan 2017

57$/semaine plus taxes

4,29% sur 96 mois

1 715$ comptants

**Détails chez Gendron Auto*

Ram SXT 2018

66$/semaine plus taxes

3,99% sur 24 mois

2 495$ comptants

**Détails chez Gendron Auto*

Cherokee 2018 sport

54$/semaine plus taxes

4,99% sur 60 mois

2 975$ comptants

**Détails chez Gendron Auto*



PROGRAMME ÉCHANGE D'ÉQUIPEMENT SPORTIF

VOUS JOUEZ... VOUS APPORTEZ

ÉQUIPEMENT DE HOCKEY, SOCCER,BASEBALL, TENNIS, SKI ET TOUT AUTRE ÉQUIPEMENT SPORTIF

NOUS PASSERONS AU SUIVANT!

UNE INITIATIVE DE:

PRENEZ RENDEZ-VOUS AUJOURD'HUI !



Manon Fortin
Directrice commerciale



Marcel Fournier
Directeur des ventes



Marc-Antoine Gendron
Représentant aux ventes



Brian Lannigan
Représentant aux ventes

819 449-1611

GENDRONAUTO.COM

259, BOUL. DESJARDINS
MANIWAKI (QUÉBEC)

GENDRON

C'EST PLUS QU'UN CONCESSIONNAIRE!

CHRYSLER Jeep DODGE RAM

Retrouvez plus de photos sur notre site internet : lagatineau.com

AU VOLANT D'UNE SUBARU STI 06

Karel K. Carré gagne le Perce-Neige

JEAN LACAILLE
jlacaille@lagatineau.com

MANIWAKI - Le Lavalois Karel K. Carré avec Samuel Joyal de Terrebonne comme co-pilote a remporté la 53e édition du Rallye Perce-Neige avec un chrono de 2,31 :51.5 pour devancer l'Ontarien Leord Urlichich avec sa Subaru Impreza STI 07 par moins de deux minutes.

Simon Vincent, de Laval également, sur sa Subaru Impreza 94, a obtenu la troisième place sur le podium, lui qui pouvait compter sur Hubert Gaudreau, de Berthier, comme co-pilote. Le pilote recrue, Olivier Martel, de Maniwaki, flanqué de son co-pilote Vincent Hubert de Messines, ont impressionné à leur toute première participation au rallye. Olivier Martel a laissé savoir qu'il était très satisfait de sa performance avec un chrono de 3,16,42 heures malgré les problèmes qui se sont produits dans la deuxième portion du parcours à Kitigan Zibi Anishinabeg. Il a fait une sortie de route. Il a été capable de revenir mais deux crevaisons devaient lui enlever toute chance de grimper au classement. Avant ces deux crevaisons, il était septième. Mais il s'est tout de même faufilé pour terminer au 16e rang du classement général des pilotes.



▲ Il faisait un froid de canard samedi matin.



▲ L'intersection à 90 degrés a donné du fil à retordre aux pilotes.



▲ À l'intersection du chemin du Petit Cayamant et la Forêt de l'Aigle.

Les pilotes ont été bien accueillis dans le secteur Farley de même qu'à Blue Sea et Cayamant. Plusieurs bénévoles ont contribué au succès de cette 53e édition. Si on tient compte de certaines conversations de coulisse, il appert qu'un comité, formé de gens de la Vallée-de-la-Gatineau, dirigera la 54e édition en 2019.

Tous les résultats de la 53e édition sont disponibles sur le site web du Rallye Perce-Neige.

Moins de participation

La participation de la population a été moindre que l'an dernier mais tout de même impressionnante compte tenu du fait que le mercure indiquait -30 degrés celcius pour le départ samedi matin aux Galeries de Maniwaki.

PROBLÈMES TECHNIQUES

Sylvain Erickson contraint à l'abandon

MANIWAKI - «Ce n'est pas le Sylvain Erickson que vous avez l'occasion de voir habituellement qui va courser aujourd'hui. Je n'aurai pas le couteau entre les dents. Je vais prendre ça un petit peu relax». Voilà l'état d'esprit manifesté par l'ex-champion à une trentaine de minutes du départ dans la matinée de samedi aux Galeries de Maniwaki.

Celui qui avait terminé en cinquième position du classement général l'an dernier qui lui avait valu une troisième position au Championnat canadien des pilotes ne se faisait pas d'illusions avant de prendre le départ de la 53e édition. «Il est certain que je ne suis pas ici pour de la figuration mais j'étrenne une toute nouvelle voiture et j'espère qu'elle va tenir le coup.»



▲ Il a testé sa Hyundai Accent 2000 tout au long de l'été. Des contraintes techniques l'ont forcé à l'abandon samedi dernier.

Abandon

L'ex-champion a travaillé fort au cours des derniers mois pour préparer sa Hyundai Accent 2000 à quatre roues motrices, turbo, avec un moteur de 350 chevaux-vapeur. «Techniquement, sur papier, c'est une vraie bête. Mais je ne la connais pas à 100 %. J'espère, tout simplement, être en mesure de terminer le rallye.»

La Hyundai Accent 2000 a été fabriquée à la main en partant de la carosserie jusqu'aux pièces de direction. Il l'a testée au cours de l'été. Sylvain Erickson n'a pas été en mesure de compléter le parcours du Perce-Neige 2018. Il va se remettre à travailler sur sa nouvelle voiture afin de se préparer à l'édition 2019 du Perce-Neige.

LE PERCE-NEIGE À CAYAMANT

300 amateurs dans les autobus

CAYAMANT - Le jeune maire de Cayamant, Nicolas Malette, évalue à au moins 300 le nombre d'amateurs qui ont participé au passage des pilotes du Rallye Perce-Neige samedi dans les deux zones de spectateurs aménagées dont celle à l'angle du chemin Petit Cayamant et la Forêt de l'Aigle.

«La municipalité, ses pompiers et un groupe de bénévoles s'impliquent dans le Perce-Neige pour la deuxième année d'affilée. Et, encore une fois, c'est un succès aussi retentissant que l'édition 2017. S'il n'en tient qu'à nous, nous serons de retour l'an prochain. Nous allons en discuter avec les membres du comité organisateur sous peu», indique Nicolas Malette, visiblement fier du succès remporté par l'activité.

Les membres du comité organisateur, et quelques pilotes, que nous avons eu l'occasion de rencontrer ont indiqué que l'implication de la municipalité de Cayamant était un tonique pour le sport automobile.

Les amateurs ont fait la fête en encourageant les pilotes. Les pompiers volontaires de Cayamant, sous la direction de leur chef, Yves Brousseau, étaient fort bien organisés pour assurer la sécurité des spectateurs en tout temps sur le site de la compétition. Les communications allaient bon train entre les pompiers dispersés aux deux aires de spectateurs qui ont été aménagées. Les amateurs ont également contribué au succès de l'activité en démontrant beaucoup de civisme tout au long du rallye.

La Gatineau
135-B, route 105,
Maniwaki (Québec) J9E 3A9
Tél.: **819-449-1725**
Téléc.: 819-449-5108

Réception : **Myriam Bélanger L'Écuyer**
reception@lagatineau.com

Conseillères publicitaire:
Mélanie L'Écuyer: mlecuyer@lagatineau.com
Suzanne Lamarche: slamarche@lagatineau.com

Rédaction : **redaction@lagatineau.com**
Sylvie Dejouy, journaliste
sdejouy@lagatineau.com
Jean Lacaille, journaliste
jlacaille@lagatineau.com

Infographie : **Stéfane Bogé, Jessica Robitaille**

Avis public : **avis@lagatineau.com**

Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00.
Heure de tombée : Le mardi à 12h.

Votre journal local est la propriété d'un groupe d'actionnaires de la région. Il est produit par une équipe de professionnels qui mettent tout en oeuvre pour vous servir adéquatement.

Conseil d'administration :
Denis Gendron, Président
Mathieu Vallières, Vice-président,
Alain Cousineau, Secrétaire-trésorier
André Lapointe, André Benoît,
Raynald Hamel, Denis Bonhomme.

Publié le jeudi, et monté dans nos ateliers par Les Éditions La Gatineau Ltée,
135-B, route 105, Maniwaki
Imprimé à l'Imprimerie Qualimax
130, Adrien-Robert, Gatineau (Québec)

Courrier de deuxième classe,
enregistrement n° 0535
Dépôt légal : Bibliothèque Nationale du Québec.
Tirage : 11 300 copies.

Représentation nationale :
Montréal : 514-866-3131 Toronto : 416-362-4488

RÉSEAU SÉLECT

DEUXIÈME AU RALLYE SPORTS QUÉBEC

Une performance étincelante pour la recrue Olivier Martel

JEAN LACAILLE
jlacaille@lagatineau.com

MANIWAKI - Tout ce qu'il voulait, c'était de terminer la course. Il a fait plus que ça. Au volant de sa WRX Subaru 2002 de l'Équipe BMR Martel et Fils, il a conduit sa «bombe verte» comme un pro en route vers une deuxième position du Rallye Sports Québec et une 16e position dans le classement des pilotes de la 53e édition du Rallye Perce-Neige présenté en fin de semaine dans la région.

Olivier Martel nous a fait part de ses impressions une trentaine de minutes avant le départ de samedi matin aux Galeries de Maniwaki. «Il s'agit de ma première expérience au rallye. Avec mon co-pilote, Vincent Hubert, j'ai consacré au moins un an à me préparer techniquement et psychologiquement à ma première participation au Perce-Neige. Je suis né avec la vitesse dans le corps. Mais aujourd'hui, je ne veux pas gagner. Il y a trop de bons pilotes d'expérience ici. Mon seul but est de terminer la course.»

Un peu plus relax

Nous avons discuté avec Olivier Martel dans la matinée de mardi. Toute la pression avait disparue finalement. La grisaille de sa performance a laissé la place au calme désinvolte qu'il développe au volant de son bolide.



▲ Olivier Martel avec un jeune partisan.

«Je suis très fier d'avoir complété le parcours. Ce n'est pas évident vous savez. J'étais septième à un certain moment de la course. Mais nous avons éprouvé des problèmes à la suite d'une sortie de piste dans la deuxième portion du parcours de Kitigan Zibi Anishinabeg. Nous sommes revenus sur la parcours mais nous avons été victimes de deux crevaisons. Le temps de réparer le tout, j'avais pris un certain retard sur les courseurs. Mais je suis fier de ma performance. Le Rallye Perce-Neige était la première de quatre compétitions pour l'obtention du championnat québécois Rallye Sports Québec. C'est encourageant.»

Olivier Martel a félicité son co-pilote, Vincent Hubert, et tous les gens impliqués dans l'Équipe BMR Martel et Fils de son père Luc qui était visiblement fier de son fils quand nous lui avons parlé quelques instants avant le départ dans la matinée de samedi.



▲ Olivier Martel, à droite, en compagnie de son co-pilote, Vincent Hubert.





ALTERCATION AU PALAIS DE JUSTICE

Deux personnes gravement blessées

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com



MANIWAKI - Les policiers de la Sûreté du Québec du poste de la MRC Vallée-de-la-Gatineau sont intervenus au palais de justice de Maniwaki mercredi 31 janvier après-midi suite à une violente altercation entre un constable spécial et un prévenu. Ce dernier, un jeune homme de 18 ans, a reçu une balle à la tête. Les deux personnes ont été transportées au centre hospitalier pour y soigner des blessures sérieuses.

L'enquête a été confiée au Bureau des enquêtes indépendantes du Québec. Celui-ci a émis un communiqué qui dit que «les renseignements préliminaires communiqués au BEI suggèrent ce qui suit : vers 13h, une altercation serait survenue entre un constable spécial et un homme. L'homme aurait réussi à s'emparer du bâton télescopique du constable spécial et lui en aurait asséné un coup sur la tête. Le constable spécial aurait alors saisi son arme à feu et aurait atteint le civil d'au moins une balle à la tête. Le constable spécial et le civil auraient été transportés à l'hôpital. On ne connait pas pour l'instant l'état de santé du civil ni du constable spécial».

Comme il s'agit d'une scène de crime, le palais de justice de Maniwaki a dû mettre fin à ses activités pour la journée et un périmètre de sécurité a été érigé autour du bâtiment. Huit enquêteurs du BEI ont été chargés d'enquêter. Conformément au Règlement sur le déroulement des enquêtes du Bureau des enquêtes indépendantes, le BEI a fait appel au Service de police de la Ville de Montréal pour agir comme corps de police de soutien dans cette enquête. Le SPVM fournira deux techniciens en identité judiciaire qui travailleront sous la supervision des enquêteurs du BEI. Le BEI demande à quiconque aurait été témoin de cet événement de communiquer avec lui via son site web au www.bei.gouv.qc.ca

Une vidéo diffusée sur Facebook est devenue virale, alors qu'elle a été largement vue et partagée par des milliers de personnes. Elle montre l'altercation, filmée par un témoin depuis la salle d'attente du palais de justice. On y voit le constable spécial tenter de maîtriser le jeune homme. Alors que l'agent essaye de l'immobiliser, le prévenu refuse d'obtempérer aux ordres. Le constable spécial demande ensuite l'aide de ses collègues agents de sécurité et de faire appel aux policiers. L'altercation se déplace à l'intérieur d'une autre salle, hors du champ de la caméra. Après quelques minutes, on entend le bruit d'une détonation, suivi des cris des témoins parmi lesquels se trouve la mère du jeune homme.

Selon l'auteur de la vidéo, le conflit aurait commencé après que le prévenu ait demandé à aller fumer une cigarette à l'extérieur du palais de justice. Sur Facebook, la mère du jeune homme ayant été atteint par balle a écrit que son fils venait d'écoper d'une peine de six mois d'emprisonnement.

Selon les proches de ce dernier, il devrait s'en sortir car la balle serait rentrée par la narine pour se loger dans son cou, ne causant aucun dommage au cerveau. Le constable spécial a été blessé à la tête et a reçu des points de suture, a précisé le président du Syndicat des constables spéciaux du gouvernement du Québec (SCSGQ), Franck Perales. Le BEI a émis un communiqué disant que «l'homme qui a été blessé par balle lors de l'événement survenu à Maniwaki est toujours hospitalisé, mais maintenant considéré hors de danger. Le constable spécial a, quant à lui, reçu son congé de l'hôpital».

Ce événement n'est pas sans rappeler l'histoire de Brandon Maurice, un adolescent de 17 ans mort après avoir été intercepté lors d'une poursuite policière. Cela ravive le débat, certaines personnes dénonçant un usage excessif de la force. Pourquoi les agents de sécurité qui étaient présents ne semblent pas venir en aide au constable sur la vidéo ? Pourquoi ne pas avoir tiré ailleurs que dans la tête ? Pourquoi ne pas avoir utilisé un Taser ou du poivre de Cayenne ? Autant de questions entendues dans la communauté depuis les évènements.

De son côté, le Syndicat des constables spéciaux du gouvernement du Québec dénonce le manque d'effectifs, surtout dans les petits palais de justice en région. Le constable qui a fait feu était le seul en poste au palais de justice de Maniwaki. Il était accompagné d'agents de sécurité qui ne détiennent pas la même formation pour intervenir dans de telles situations.

Afin de respecter la Loi sur les jeunes contrevenants, nous ne publions pas le nom du jeune homme de 18 ans. Même s'il était majeur au moment des événements qui se sont déroulés la semaine dernière, il était présent au palais de justice afin de comparaître dans un dossier relié à la Chambre de la jeunesse.

Renforcement de la sécurité dans les palais de justice

MANIWAKI - Suite au drame survenu la semaine dernière au palais de justice de Maniwaki, le gouvernement du Québec exigera dorénavant au moins deux constables spéciaux en tout temps dans tous les palais de justice du Québec. Certains palais de justice plus petits, comme celui de Maniwaki, n'avaient régulièrement qu'un seul constable spécial en fonction. Le gouvernement demande un peu de temps au Syndicat des constables spéciaux du gouvernement du Québec (SCSGQ) pour mettre en place cette directive afin d'embaucher du nouveau personnel.

Par ailleurs, la sécurité a été renforcée lundi au palais de justice de Maniwaki pour la journée d'audiences la plus occupée du mois de février. En plus de deux constables spéciaux, deux policiers de la Sûreté du Québec étaient présents dans les salles de cour.

À noter que le SCSGQ a entamé lundi des procédures en Cour supérieure, à Québec, sur ce qu'il considère comme étant l'échec de la province à assurer la sécurité de ses employés et du public dans les palais de justice, à cause de considérations budgétaires, notamment en ayant recours à des agents de sécurité d'entreprises privées jugés sous-qualifiés. Il cite en exemple des incidents survenus dans plusieurs palais de justice. Ces démarches ont été lancées bien avant l'événement de la semaine dernière à Maniwaki. Une mise en demeure avait été adressée au ministère de la Sécurité publique en 2015, dans laquelle le syndicat aurait demandé au gouvernement de «respecter les obligations légales du ministère prévues dans la Loi sur le tribunaux judiciaires» mais le ministère aurait refusé d'y donner suite.



Un mineur arrêté pour intimidation

MANIWAKI - Le 1er février en journée, les policiers de la Sûreté du Québec ont procédé à l'arrestation d'un homme d'âge mineur (qui ne peut donc être identifié) à Maniwaki relativement à des propos tenus sur un média social. Il aurait publié sur Facebook un message où il demandait de l'aide afin de trouver le nom du constable «pour qu'il se fasse tirer, lui aussi». Message qui a par la suite été retiré.

Le dossier a été transmis à des procureurs de la Couronne «neutres» au palais de justice de Saint-Jérôme. Ces derniers ont conclu que les éléments constitutifs du dossier étaient trop faibles pour que le jeune suspect soit accusé de menaces de mort, mais suffisants pour qu'il soit accusé d'intimidation d'une personne associée au système judiciaire.

Il a été arrêté pour intimidation du système de justice et a été rencontré par les enquêteurs pour ensuite être libéré par promesse de comparaître. Il comparaîtra le 25 avril au palais de justice.

Sondage

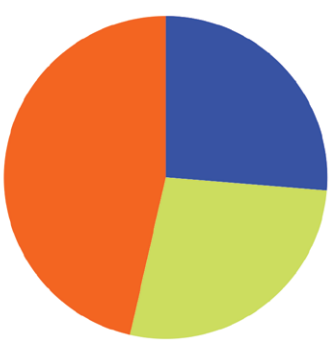
Comment éviter les accidents lors d'interventions policières ou par des agents de sécurité ?

C'est la question que nous vous posons dans le cadre de notre nouveau sondage sur notre site Internet lagatineau.com

Vous avez le choix entre trois réponses : en augmentant les effectifs ; en améliorant la formation ; c'est aux gens de respecter l'autorité.

Résultats du précédent sondage

Êtes-vous du genre à aimer l'hiver ?
Total des votes : 123



- *Oui, j'en profite pour faire plein d'activités hivernales :* ***32 votes – 26%***
- *Non, je déteste l'hiver :* ***34 votes – 27%***
- *J'aime l'hiver mais à certaines conditions :* ***57 votes – 46%***



Des mots d'amour
POUR LA SAINT-VALENTIN



70 ans de mariage pour Irène et Ivanhoë

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

MANIWAKI - Le 5 mai prochain, Irène Caron Labelle, 87 ans, et Ivanahoë Labelle, 90 ans, fêteront leurs 70 ans de mariage. Soixante-dix années faites de petits bonheurs simples qui ont ponctué leur vie et qui les ont rendus inséparables.

Originaires de Messines, ils se sont rencontrés alors que Irène travaillait dans la première pharmacie qui a ouvert ses portes à Maniwaki, la pharmacie Latour. «Sa sœur travaillait avec moi, explique Irène. Il venait la voir de temps en temps. À un moment donné, il m'a fait un clin d'œil.» C'est à ce moment précis que tout a commencé.

À l'époque, Ivanahoë travaillait pour son père, Israël Labelle, qui était contracteur et qui construisait un théâtre à Mont-Laurier. Le jeune homme revenait voir sa prétendante, qui vivait chez ses parents, chaque fin de semaine. «Il s'en venait voir sa blonde», s'amuse Irène.

Huit mois après leur rencontre, le couple s'est marié. «J'avais peur de la perdre», se souvient Ivanahoë. Pas question à l'époque de vivre ensemble sans se passer la bague au doigt. Après avoir vécu un certain temps chez le père de Ivanahoë, celui-ci a construit une maison, à Messines, dans laquelle ils ont vécu pendant 67 ans.

Ivanahoë a fait carrière dans la construction. Irène a d'abord élevé ses enfants. Ensuite, elle s'est occupée pendant une vingtaine d'années du restaurant que le couple a construit près de l'église de Messines, qui s'appelait La Paysanne. Malheureusement, un incendie a détruit le restaurant. Irène a travaillé par la suite pour différents commerces.



De leur union sont nés cinq enfants : Jean-Bernard, Andrée, Suzanne, Claude et Jacques. Ils ont par ailleurs cinq petits-enfants et sept arrière petits-enfants.

Si Irène et Ivanahoë ont eu une vie heureuse, il leur a fallu affronter malgré tout des moments difficiles, comme la perte de leurs deux fils, l'un décédé dans un accident de moto et l'autre d'un anévrisme.

Aujourd'hui, tous les deux se connaissent par cœur : «On n'a pas besoin de parler. On connaît tellement le caractère de l'un et de l'autre. Tu devines ce qu'il se passe.» Le secret de la longévité de leur couple ? «On le sait pas. On s'est toujours bien adonnés ensemble», tout simplement.

Aujourd'hui, Irène et Ivanahoë vivent à La Belle Époque, où ils profitent de leur retraite : «On est heureux ici, on se sent en sécurité. On pourrait pas être mieux ailleurs.» Et pour l'anecdote, il faut savoir que la résidence se situe à l'emplacement de l'ancien théâtre qui avait été construit par le père de Ivanahoë.

Pour souligner leurs 70 ans de mariage, Irène et Ivanahoë ne savent pas ce que leurs enfants leur réservent, ça sera une surprise. Ils espèrent en tout cas recevoir une plaque qu'ils accrocheront au mur à côté des deux autres offertes pour leurs 40 ans et 65 ans de mariage.







MARIE-CÉCILE NOTTAWAY

Un article dans le New York Times

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

KITIGAN ZIBI ANISHINABEG - Belle notoriété pour Marie-Cécile (Cezin) Nottaway, propriétaire de l'entreprise de traiteur Wawatay catering. Le célèbre journal The New York Times lui a consacré dernièrement un article intitulé «Au Canada, chasser et préserver un mode de vie autochtone» et dans lequel son histoire est racontée.

Marie-Cécile Nottaway vit à Kitigan Zibi mais elle est originaire de Lac rapide et elle a grandi dans le Parc de la Vérendrye. Son père et sa grand-mère lui ont appris à cuisiner et à trouver dans le bois de quoi manger en chassant, pêchant et en ramassant les trésors culinaires offerts par la nature.

Marie-Cécile Nottaway a mis à profit ce savoir ancestral qui lui a été transmis pour monter en février 2011 son entreprise de traiteur, après avoir été cuisinière au Hawk tranding post, au Château Logue et au centre de réhabilitation Wanaki. De fil en aiguille, ses plats traditionnels sont devenus très prisés et son entreprise a grandi.

L'article du New York Times est consacré à la préservation des traditions autochtones, en particulier culinaires, et fait référence à l'époque des pensionnats durant laquelle les enfants étaient notamment privés des plats de leur communauté afin de les assimiler. Il y est expliqué que «lorsque le chef algonquin Cezin Nottaway avait 5 ans, sa mère lui a appris à tuer et à peler un castor à mains nues. La petite fille a aussi appris à attraper un lapin et à tirer un orignal de la forêt en imitant son grognement obsédant».

L'article raconte aussi que de plus en plus de chefs cuisiniers font valoir les plats traditionnels autochtones : «Dès cet été, Rich Francis, un chef autochtone qui a terminé à la troisième place de «Top Chef Canada» en 2014, accueillera «Red Chef Revival», une nouvelle série sur YouTube qui explorera, entre autres sujets, les racines des autochtones. Il y a des camions de nourriture autochtones en Colombie-Britannique, des cours de cuisine à Ottawa et de nouveaux restaurants et cafés à Toronto, y compris Ku-Kum et NishDish, qui servent des assiettes comme la salade de pissenlit et de canneberge. Mme Nottaway a servi de la soupe d'omble fumée à une foule de milliers de personnes sur la Colline du Parlement à Ottawa pendant les célébrations du 150e anniversaire du Canada l'an dernier.»



Ce n'est pas la première fois que Marie-Cécile Nottaway fait parler d'elle. La jeune femme a été primée et elle a notamment été choisie en 2012 par la Fondation Michaëlle Jean pour une campagne publicitaire, dans la cadre de laquelle la photo de Marie-Cécile a été diffusée dans trois revues, Ottawa magazine, Canadian family et Toronto magazine, ainsi qu'à l'université d'Ottawa.

Voici le lien pour voir l'article du New York Times au complet : https://www.nytimes.com/2018/01/16/dining/canada-indigenous-cooks.html

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

Légère hausse de la taxe générale

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

LAC SAINTE-MARIE - Les prévisions budgétaires de 2018 ont été adoptées à l'occasion d'une rencontre extraordinaire du conseil. Le budget s'élève à 2 991 142$, soit 179 921$ de plus par rapport à 2017. La valeur foncière imposable des immeubles inscrite au rôle de la Richesse foncière imposable (RFI) pour l'élaboration des prévisions budgétaires 2018 déposée le 23 novembre 2017 par le service d'évaluation de la MRC Vallée-de-la-Gatineau est de 256 702 700$. Le total du taux de la taxe est de 0.6461/100$ d'évaluation, contre 0.6348 en 2017. Le total du taux de la taxe distincte agricole est de 0.5456 /100$ d'évaluation.

La Municipalité de Lac Sainte-Marie

Le budget 2018 prévoit les revenus suivants : taxes sur la valeur foncière, 1 696 468$; tarifications-services municipaux, 618 799$; paiement tenant lieu de taxes, 25 386$; transferts, 405 752$; revenus de sources locales, 244 737$.

Les dépenses sont de 697 358$ pour l'administration générale ; 388 662$ pour la sécurité publique ; 856 040$ pour le transport routier ; 620 178$ pour l'hygiène du milieu ; 1 250$ santé et bien-être ; 195 206$ pour l'aménagement, urbanisme et développement ; 222 257$ pour les loisirs et la culture ; 82 198$ pour les frais de financement ; -72 007$ conciliation à des fins fiscales.

Nouveauté cette année : une tarification sur les bacs roulants, qui ont été achetés à la fin de l'an passé, au montant de 47,05$ par unité de logement.

Concernant la tarification pour le service d'aqueduc (secteur Mont Sainte-Marie seulement), pour le résidentiel on parle de 90$ comme tarif de base, 45$ par chambre à coucher, 87,50$ par terrain vague résidentiel ; pour le commercial de 7 519$ ski-entrepôt-trappeur-etc., 3 347.50$ golf.

Tarification pour le service d'égout (secteur Mont Sainte-Marie seulement), pour le résidentiel 450$ comme tarif de base, 225$ par chambre à coucher, 382$ par terrain vague ; pour le commercial, 23 211$ pour la station de ski.

Le taux résidentiel pour les matières résiduelles est de 95$ déchets domestiques – élimination, 50$ déchets domestiques – élimination ½ tarif, 39$ collecte sélective – recyclage, 19.50$ ½ tarif collecte sélective – recyclage ; le taux commercial est de 245$ commerces – élimination/recyclage, 3 450$ ski–trappeur–entrepôt, etc., 880$ golf, 1 970$ garage.

La vidange de fosse septique coûte 100$ annuelle – vidange 2 ans – tarif annuel ; 50$ saisonnière – vidange 4 ans – tarif annuel. En plus, toute fosse septique dépassant 2 500 gallons sera tarifiée annuellement 3$ des 100 gallons supplémentaires.

Les élus ont aussi adopté le programme triennal d'immobilisations 2018-2020. Il comprend plusieurs projets qui pourraient être réalisés selon les sommes disponibles soit la mise aux normes infrastructures de loisirs/touristiques ; station libre-service, bornes de recharge et marina ; mise aux normes du réseau routier local ; relocalisation de la bibliothèque ; aménagement d'une piste cyclable ; le «spot» des jeunes de Lac Sainte-Marie ; centre communautaire monte-personne.

Le directeur général, Yvon Blanchard, tient à remercier les membres de l'équipe de la direction générale qui ont contribué à élaborer le budget 2018.

Félicitations
Josée Nault
Pour l'obtention de ton Baccalauréat en droit.



Bravo pour ta persévérance et bonne chance dans ta vie professionnelle. Nous sommes très fiers de toi.



Ton fils Tony, ta mère, beau-père et ton frère Gilles.

SALON DES CARRIÈRES ET DE L'EMPLOI

De retour jeudi 29 mars

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

KITIGAN ZIBI ANISHINABEG - Le Salon des carrières et de l'emploi sera de retour jeudi 29 mars, de 10h à 17h, au 79 Kichi Kikan à Kitigan Zibi (ancien Home Hardware).

«Apprendre, grandir et explorer : une voie vers le succès». C'est le thème de ce salon qui comprendra plus de 40 kiosques. Les visiteurs pourront discuter avec les exposants qui présenteront des possibilités d'emploi, des programmes de formation, des options éducatives pour une transition de carrière, des conseils professionnels sur le développement de carrière. Une belle opportunité pour les personnes à la recherche d'un emploi ou d'une formation mais aussi pour les employeurs.

Renseignements : Cassandra Brennan, du KZA Band Office, 819-449-5170, cassandra.brennan@kza.qc.ca ; Marie Saumure, du Carrefour jeunesse emploi, 819-441-1165.





Journées de la persévérance SCOLAIRE

Du 12 au 16 février 2018

Du 12 au 16 février 2018 se tiendront les Journées de la persévérance scolaire (JPS). Ces journées visent à rappeler aux élèves, aux parents, au personnel du réseau scolaire, aux employeurs et à l'ensemble des acteurs nationaux et régionaux qu'ils sont tous indispensables et qu'ils ont un rôle à jouer concernant la persévérance scolaire des jeunes.

Cette année, les Journées de la persévérance scolaire se dérouleront sur le nouveau thème Vos gestes, un + pour leur réussite. Parce qu'il existe une multitude de gestes à la portée de chacun qui représente l'équation pouvant faire une réelle différence dans la réussite éducative d'un individu, du début de sa vie jusqu'à l'âge adulte. Chacun peut poser des gestes qui représenteront des « + » pour la persévérance scolaire et la réussite éducative du jeune aux différentes étapes de sa vie.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de Journées de la persévérance scolaire, visitez le http://www.journeesperseverancescolaire.com



Tous les membres d'une société peuvent poser des gestes qui représenteront des « + » pour la persévérance scolaire et la réussite éducative du jeune aux différentes étapes de sa vie. C'est l'addition de l'ensemble de ces gestes posés auprès d'un jeune, de son plus jeune âge jusqu'à sa vie adulte, qui vient faire une réelle différence sur sa réussite éducative.

Vos gestes, un + pour ma réussite

LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

DU 12 AU 16 FÉVRIER 2018 JOURNEESPERSEVERANCESCOLAIRE.COM #JPS2018



Tout au long de leur parcours scolaire, les jeunes ont **besoin de se sentir appuyés** par les personnes qui les entourent.

Vous pouvez tous:

- ☐ Encourager et valoriser les améliorations et les efforts
- ☐ Parler de l'importance d'avoir un diplôme ou une qualification
- ☐ Discuter des rêves et des aspirations professionnelles
- ☐ Contribuer aux bonnes relations entre la famille, l'école et la communauté
- ☐ Accorder de l'importance à tous les parcours scolaires
- ☐ Afficher votre engagement pour la persévérance scolaire

LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE (JPS)

Elles sont de retour du 12 au 16 février 2018

Les Journées de la persévérance scolaire (JPS) sont un temps fort pour encourager les jeunes, les féliciter, les écouter quant à leur motivation et rappeler aux adultes qui les entourent que la persévérance scolaire est l'affaire de tous! Les JPS sont l'occasion d'unir nos voix pour affirmer haut et fort que l'éducation doit demeurer une priorité dans l'Outaouais.

Parler de persévérance, d'efforts, des risques de décrochage, des impacts sur la société, des avantages d'un diplôme, d'avenir, … parler, oui, mais aussi agir!

En vous y inscrivant comme partenaire de la persévérance scolaire, vous contribuez à donner du poids à ce message et à faire en sorte qu'il soit entendu de tous parce que la persévérance scolaire, c'est l'affaire de tous, à tous les jours.

Vos gestes, un + pour leur réussite

Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

331, rue du Couvent, Maniwaki
J9E 1H5 • www.cshbo.qc.ca
Téléphone : (819) 449-7866
Télécopieur : (819) 449-2636

DU 12 AU 16 FÉVRIER 2018
#JPS2018
PERSEVERANCESCOLAIRE.COM

CFER Vallée-de-la-Gatineau

Se spécialisant dans la préparation de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en difficulté, le CFER a un impact positif majeur sur la persévérance et la réussite scolaire de ses élèves.

Le Centre de formation en entreprise et récupération est une école-entreprise. On combine la formation académique et la formation en milieu de travail.

La persévérance c'est ce qui rend



L'impossible possible
Le possible probable
Le probable réalisé

Visitez notre page facebook

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 16h

247 rue Moncion Maniwaki - 819 449-7900 poste 15274 ou 15272 - cfervg@cshbo.qc.ca

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE

Témoignage d'une

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

MANIWAKI - Du 12 au 16 février seront soulignées les Journées de la persévérance scolaire (JPS). L'objectif est de mobiliser et activer la communauté autour des jeunes pour leur parler d'efforts, de persévérance, des risques du décrochage scolaire et des avantages d'un diplôme. Mais il s'agit aussi de rappeler à la population que la persévérance scolaire, c'est l'affaire de tous et que chaque jeune a besoin d'encouragements quotidiens. Pour l'occasion, voici le témoignage d'une jeune fille pour qui la persévérance n'est pas un vain mot : Alice Lafond, 15 ans.

Originaire de la région, Alice Lafond est actuellement scolarisée en secondaire 4 à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau. Jeune fille souriante et épanouie, rien ne laisse entrevoir que son parcours scolaire n'a pas toujours été évident et qu'il lui a fallu s'accrocher pour monter chaque année de niveau.

Ses difficultés à l'école ont commencé dès le primaire, à cause d'une mauvaise paire de lunettes. «À partir de ma quatrième année, j'ai été capable d'écrire correctement, explique Alice. J'ai commencé à bien voir les lignes dans mon cahier.»

Par la suite, en cinquième année, Alice a reçu un diagnostic de dyslexie (trouble de la capacité à lire, ou difficulté à reconnaître et à reproduire le langage écrit) et dyscalculie (trouble de l'apprentissage du calcul). «Je mélange mes mots, les sons, explique-t-elle. Aussi, je vais pas nécessairement comprendre le sens d'une question, même si je suis proche de la bonne réponse. Par exemple, je vais donner mon numéro de téléphone à la place de mon adresse. C'était difficile de suivre un cours car les autres allaient plus vite, moi j'étais tout le temps un petit peu plus lente à comprendre. Mais j'ai eu beaucoup d'aide de mes professeurs et de ma famille.» Alice reçoit aussi le support de l'orthopédagogue de l'école : «Je la vois quand je réalise que ça marche pas et que j'ai besoin d'une mise à jour.»

Si elle a réussi à se rendre jusqu'en secondaire 4 malgré ses difficultés d'apprentissage, c'est grâce à beaucoup de travail et au prix de sacrifices. «Je dois faire le double du travail par rapport aux autres, explique Alice. À chaque soir, je fais de l'étude. Dans mes matières les plus difficiles, je pose des questions. J'étudie plus. Je vois moins souvent mes amis qu'un jeune normal. Mais c'est un sacrifice à faire pour pouvoir passer.»



Conciliation études-travail : l'importance de trouver le juste équilibre

Travailler pendant les études peut s'avérer très bénéfique pour les jeunes. En plus de leur fournir un revenu et de les valoriser, un emploi leur permet notamment de développer leur sens des responsabilités. Toutefois, ils doivent s'assurer de concilier judicieusement études et travail, car autrement les répercussions négatives sur leur rendement scolaire, leur santé et leur bien-être général peuvent être nombreuses... D'emblée, il faut savoir qu'une bonne conciliation études-travail ne se limite pas uniquement au nombre d'heures travaillées par semaine. En effet, plusieurs autres facteurs entrent en ligne de compte, soit les contraintes relationnelles (mauvaise ambiance de travail, relation difficile avec un collègue, etc.), physiques (environnement bruyant, manipulation d'objets lourds, etc.), organisationnelles (charge de travail élevée, emploi exigeant et demandant beaucoup de concentration, etc.) et liées à l'horaire (quart de soir ou de nuit, etc.). Généralement, plus le nombre et l'importance de ces contraintes augmentent, plus les conséquences peuvent être sérieuses sur la réussite scolaire d'un élève. En outre, les jeunes ne gèrent pas nécessairement tous les différentes contraintes de la même manière. Pour cette raison, il importe qu'ils connaissent bien leurs limites et qu'ils sachent les respecter pour être en mesure d'atteindre l'équilibre entre leur vie scolaire et leur emploi. Une responsabilité commune Bien que les jeunes possèdent une part de responsabilité en ce qui a trait à la conciliation études-travail, d'autres acteurs jouent un rôle important auprès d'eux. En effet, les employeurs, les parents et les enseignants, pour n'en nommer que quelques-uns, sont tous des intervenants pouvant sensibiliser les élèves à une saine gestion de leur temps à l'école et au travail.



SCOLAIRE

jeune persévérante

Sa réussite, Alice la doit aussi au soutien de son entourage. Comme le dit le slogan, «la persévérance scolaire est l'affaire de tous». Une simple tape dans le dos peut parfois remotiver un élève sur le bord de décrocher. «Quand je suis rentrée en secondaire un et que j'ai eu beaucoup de la misère, j'ai pensé à ne plus aller à l'école, raconte Alice. Mais ma mère m'a aidée et grâce à ça je suis en quatrième secondaire.»

Plus tard, Alice rêve d'être enseignante. À son tour, elle aidera les enfants qui font face à des difficultés d'apprentissage et leur transmettra ce message d'encouragement : «Moi on m'a toujours dit, t'es belle, t'es bonne, t'es capable, vois plus tes réussites que tes échecs. Fais en sorte que tes réussites te mènent vers le haut. Pense pas à tes échecs, tu te reprendras la prochaine fois. C'est pas grave, t'es là pour apprendre.»









Tournoi de hockey Optimiste

46e édition

Du 9 au 11 février

Bonne chance !

Venez encourager nos jeunes !





Mot du président du 46e Tournoi Optimiste

C'est avec un énorme plaisir que le Club Optimiste de Maniwaki vous accueillera à son 46e tournoi de hockey national, le Tournoi Optimiste.

À vous tous qui venez nous visiter, je vous souhaite que votre passage parmi nous soit agréable et qu'il vous donne envie de revenir année après année.

Nous désirons souhaiter bonne chance à toutes les équipes participantes ainsi que beaucoup de plaisir à pratiquer ce merveilleux sport qu'est le hockey, tant que le jeu reste un jeu.

À vous, nos commanditaires, nos commerçants, nos supporteurs et nos précieux bénévoles, un gros MERCI d'être avec nous pour une 46e année. Sans vous tous, cela serait impossible. Bien à vous.

Daniel Lafrance, président du tournoi, et Carole Gagnon, présidente du Club Optimiste de Maniwaki.

Vendredi 9 février 2018

#	Heures	Catégories	#CH	Visiteurs	#CH	Locales
1	9:15	Peewee B	2	Loups Collines	4	Mustangs Maniwaki
2	10:30	Bantam B	1	Draveurs Gatineau	3	Mustangs Maniwaki
3	11:45	Midget B	2	Loups Collines	4	Mustangs Maniwaki BA
4	13:00	Peewee A	1	Coyotes Collines	3	Vikings Aylmer
5	14:15	Midget A	2	Barons Gatineau	4	Mustangs Maniwaki
6	15:30	Bantam B	1	Fusion Hawksbury	3	Seigneurs Petit Nation
7	16:45	Peewee B	2	Bastions Blainville	4	Barons Gatineau
8	18:00	Peewee A	1	Panthers Embrun	3	Coyotes Collines
	19:15			OUVERTURE OFFICIELLE		
9	19:30	Midget B	2	Mustangs Maniwaki BA	4	Mustangs Maniwaki
10	20:45	Midget A	1	Aigles Verdun	3	Mustangs Maniwaki
11	22:00	Midget A	2	Barons Gatineau	4	Rouyn-Noranda

Samedi 10 février 2018

#	Heures	Catégories	#CH	Visiteurs	#CH	Locales
12	8:00	Bantam B	1	Seigneur Petit Nation	3	Mustangs Maniwaki
13	9:15	Peewee A	2	Vikings Aylmer	4	Panthers Embrun
14	10:30	Peewee B	1	Bastion Blainville	3	Mustangs Maniwaki
15	11:45	Midget A	2	Rouyn-Noranda	4	Aigles Verdun
16	13:00	Peewee B	1	Barons Gatineau	3	Loups Collines
17	14:15	Bantam B	2	Draveurs Gatineau	4	Fusion Hawksbury
18	15:30	Midget B	1	Loups Collines	3	Mustangs Maniwaki
19	16:45	Midget A	2	Aigle Verdun	4	Barons Gatineau
20	18:00	Peewee B	1	Loups Collines	3	Bastion Blainville
21	19:15	Peewee B	2	Barons Gatineau	4	Mustangs Maniwaki
22	20:30	Bantam B	1	Fusion Hawkesbury	3	Mustangs Maniwaki
23	21:45	Midget A	2	Rouyn-Noranda	4	Mustangs Maniwaki

Dimanche 11 février 2018

#	Heures	Categories	#CH	Visiteurs	#CH	Locales
24	8:00	Demi-Final Peewee A	1		3	
25	9:15	Demi-Final Midget B	2		4	
26	10:30	Bantam B	1	Seigneur Petit Nation	3	Draveurs Gatineau
				FINALE		
27	11:45	Peewee B	1		3	
28	13:30	Peewee A	2		4	
29	15:00	Bantam B	1		3	
30	16:30	Midget A	2		4	
31	18:00	Midget B	1		3	

CLIMATISATION MANIWAKI inc
Donald Brault, président
133, rue King, Maniwaki - 819 449-3750
Nous sommes les spécialistes en CLIMATISATION, CHAUFFAGE, PLOMBERIE et TRAITEMENT D'EAU depuis plus de 30 ans

TOURNOI HOCKEY OPTIMISTE 46e ÉDITION 2017 MANIWAKI

Fenomax R.B.Q. 8248-8883-20
Portes et fenêtres, vitrerie
Windows and doors, glazier
LE MEILLEUR PRIX ET LA MEILLEURE GARANTIE pour vos portes et fenêtres!
Le seul fabricant de portes et fenêtres de la région !
6, rue Egan, Maniwaki 819-623-1271
1-866-(FENOMAX) 336-6629 www.fenomax.com
RÉSIDENTIEL COMMERCIAL
1601, boul. l'Annonciation Sud Rivière-Rouge • 1617, boul. A-Paquette, Mont-Laurier
1016, 3e Avenue Val D'Or • 2135, Chemin de Montréal Ouest / 901, boulevard St-Joseph Gatineau
ENERGY STAR

Les entreprises d'électricité Thibault
• Résidentiel • Commercial • Industriel •
• Électricité • Vente de lampes
• Alarmes d'incendie • Service de nacelle
• Téléphonie • Service 24h
• Chauffage • Et encore plus !
116, Notre-Dame, Mki • Tél.: (819) 449-2866 • Téléc.: (819) 449-6621

Le resto SPORTIF
La cantine de l'aréna sera ouverte tout au long du tournoi
pepsi
Bon tournoi à tous!

assurancia
vos maîtres courtiers
D. BONHOMMME ET ASS.
Denis Bonhomme C.d'A.Ass.
Courtier en assurance de dommages
209, boul Desjardins, Maniwaki, QC
819-449-2881
Val-des-Bois, QC
819-454-6400

IMPRIMERIE MANIWAKI
Bonne chance à tous les joueurs
412 rue Des Oblats, Maniwaki
819 449-1122
Coin Château Logue
K.Z. GAZ & K.Z. CARWASH
TROIS SERVICES DE QUALITÉ, UNE SEULE ADDRESSE
90 Kichi Mikan, Maniwaki (819) 441-1221
Toute l'équipe vous y invite!
Station-service ouverte 6h30 à 23h 7/7 819-441-1221

metro
Être impliqué dans sa communauté, c'est ça être épicier
100, rue Beaulieu, Maniwaki, 819-449-1699
Marché Lapointe

8 000 $ POUR LA COOP AU CŒUR DU VILLAGE

Beau succès pour le carnaval

JEAN LACAILLE
jlacaille@lagatineau.com

MONTCERF-LYTTON - Malgré l'annulation à la toute dernière minute du tournoi de hockey bottine et de la course de motoneige, les membres du comité organisateur sont heureux de la participation de la population qui aura permis de récolter pas moins de 8 000 $ à la Coopérative de solidarité de Montcerf-Lytton Au cœur du village.

«Nous avons cru que l'annulation du tournoi de hockey bottine aurait des effets négatifs sur la participation de la population et de même pour la course de motoneige mais ce ne fut pas le cas. Nous n'avons pu rien faire pour combler le vide laissé par l'absence d'un tournoi de hockey bottine mais nous avons pris la décision d'organiser un Poker Run à la place de la course de motoneige. Cette activité a remporté un vif succès et sera de retour l'an prochain», précise Josée Ménard, membre du comité organisateur.

Des activités variées

Nicolas Ladouceur, de Lac-des-Loups, qui s'est illustré à la compétition de bûcherons de la Pakwaun, était à Montcerf-Lytton en fin de semaine dernière. Il a même été le gagnant du tirage d'une scie mécanique offerte par le comité organisateur.

Le Poker Run a été très populaire auprès des amateurs de motoneige et de quad. Neil Labelle a remporté cette compétition qui lui a valu une bourse de 500 $. Roch Leduc a terminé au deuxième rang lui valant une bourse de 200 $. Nadine Gauthier s'est classée en troisième position mettant la main sur une bourse de 100 $.

Pierre Paquette a, quant à lui, remporté le concours d'habileté qui a eu lieu sur la patinoire. Les compétiteurs devaient atteindre des cibles disposées sur la glace. La performance de Pierre Paquette lui a valu une bourse de 70 $.

André Nault et Jonathan Payette se sont distingués au concours du marteau. Ils ont enfoncé un clou de 4 pouces en deux coups de marteau seulement. André Nault a été favorisé par le chrono enlevant cette compétition.

D'heureux gagnants

Alain Cyr a mérité un séjour d'une fin de semaine pour deux personnes à la Pourvoirie Shannon alors que Simon Lafrenière a mérité le même forfait offert par la Pourvoirie Miko. «Nous tenons également à mentionner que quelque 80 personnes ont participé à notre souper vendredi soir dernier au centre municipal», ajoute Josée Ménard.



▲ Plusieurs amateurs ont participé au Poker Run.



▲ Le carnaval a donné lieu à des conversations entre amis qui ne s'étaient pas vus depuis un bon bout de temps.

L'encan chinois s'est très bien déroulé également. Toutes les activités inscrites au programme du carnaval ont été très populaires auprès des amateurs.

Le comité organisateur du carnaval est composé de Josée Ménard, André Nault, Jeannot Émond, Shirley Holmes, Geneviève Rozon, Linda Turpin, Sébastien Émond et Annick Ménard. «Nous remercions la population et nos bénévoles pour leur contribution au succès de notre carnaval. Nous espérons les revoir l'an prochain», conclut Josée Ménard.

Collaboration spéciale de Josée Ménard.



▲ Julie Ménard félicite le bûcheron Nicolas Ladouceur qui a remporté le scie mécanique qui faisait l'objet d'un tirage au cours de la fin de semaine.

REGROUPEMENT DES LOCATAIRES DES TERRES PUBLIQUES

De nouvelles hausses à prévoir pour les baux de villégiature

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

LA GATINEAU - Le Regroupement des locataires des terres publiques du Québec (RLTP) a entrepris une série d'assemblées régionales à travers la province. Plusieurs rencontres sont prévues pour le secteur Laurentides-Outaouais. Deux d'entre-elles ont eu lieu notamment dernièrement à Mont-Laurier et Gatineau. Les détenteurs de baux de villégiature, membres et non membres du regroupement, sont invités à ces assemblées d'information sur des dossiers qui les préocupent.

Comme l'explique Jacques David, président sortant du regroupement pour la région Laurentides-Outaouais, qui vient d'être nommé vice-président provincial, «le Regroupement des locataires des terres publiques concerne toutes les personnes qui ont un bail avec le ministère des Ressources naturelles. On donne des informations aux détenteurs de baux et on leur apporte de l'aide. On fait des représentations auprès des MRC et du ministère des Ressources naturelles».

Durant les assemblées régionales, il est en notamment question de la très forte hausse des prix des baux de villégiature ces dernières années. Plusieurs organismes ont dénoncé cette augmentation, craignant qu'elle nuise à l'accessibilité des terres publiques. En 2016, on parlait d'une hausse moyenne du loyer facturé par l'État de 167% pour l'ensemble du Québec. Pour certains secteurs, elle atteignait les 200 voire 500%. «Il va y avoir encore une augmentation dans deux ans, explique Jacques David. On se prépare à faire des représentations auprès du ministère des Ressources naturelles. Certaines personnes ont connu 500% d'augmentation. On travaille pour que les baux soient accessibles à tout le monde, surtout les classes moyennes».



Au sujet discuté, «présentement en Outaouais une MRC taxe les détenteurs de baux de villégiature pour l'entretien des chemins sur les territoires de la Couronne, explique Jacques David. Et d'autres MRC veulent le faire aussi. Le Regroupement des locataires des terres publiques s'objecte. Ça devrait être tous les utilisateurs payeurs. Ce qui nous choque le plus, ce sont les roulottes installées en forêt. Eux ne payent rien et on sait que les MRC ont le pouvoir de leur charger un droit de séjour. L'accès au territoire appartient à tous les citoyens du Québec et ça devrait être le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles qui paye pour l'entretien des chemins».

Durant les assemblées, il est aussi question de la MRC Maria-Chapedelaine, du Lac St-Jean, qui a fait une demande au ministère des Ressources naturelles pour ajouter un autre bail de villégiature sur les lacs de moins de 20 hectares. «Il existe déjà un bail de villégiature possiblement sur tous ces lacs, explique Jacques David. Donc le ministère veut donner aux MRC du Lac St-Jean la possibilité d'ajouter un bail à ceux-ci. Dans les années 2000, le ministère de l'Environnement voulant protéger les petits écosystèmes et leur biodiversité fragile, il avait été décidé d'exclure les lacs de moins de 20 hectares pour l'attribution de nouveaux terrains de villégiature, les quelques-uns existants déjà conservant ce droit acquis. Suite à ces critères d'environnement, le ministère des Ressources naturelles n'accordait plus de baux de villégiature sur ces lacs à la grandeur de la province. Le Regroupement des locataires des terres publiques s'objecte donc totalement à cette nouvelle volonté de donner à la MRC Maria-Chapedelaine et toute autre MRC l'autorisation d'ajouter un autre bail sur ces dits lacs, quand on sait que premièrement au Lac St-Jean il y a environ 5 000 lacs qui peuvent recevoir des baux et que deuxièmement le ministère des Ressources naturelles ne tient pas compte de la protection que le ministère de l'Environnement a déjà défendue. Suite à nos interventions, le ministère a reporté à janvier 2019 ce projet de loi. Nous continuerons à nous objecter».

CENTENAIRE DE LA PAROISSE

Pleins feux sur les familles de Cayamant

JEAN LACAILLE
jlacaille@lagatineau.com

CAYAMANT - Les membres du comité organisateur des activités entourant le centenaire de la paroisse St-Roch de Cayamant poursuivent leur travail et invitent la population à assister aux messes du dimanche en l'église de Cayamant au cours desquelles une famille de Cayamant est honorée chaque semaine.

Mme Jocelyne Brousseau, présidente du comité, rappelle que les Boileau seront à l'honneur le dimanche 11 février. Un diaporama sous la forme d'un Power Point sera présenté à l'auditoire. Il en sera de même le dimanche 18 février alors que les Rochon seront mis en évidence.

«Je rappelle qu'il nous reste 14 calendriers du centenaire qui sont à vendre au coût de 20 $ chacun. Nous rappelons également la tenue, le samedi 3 mars prochain, d'un souper d'antan au Centre municipal de Cayamant. Les billets sont en vente actuellement au coût de 20 $ et non de 15 $ tel que je l'avais indiqué sur les ondes de CHGA-FM.»

CÉGEPS EN SPECTACLE

Belle performance de Marc-André Patry

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

LA GATINEAU - Promouvoir les arts de la scène, l'usage de la langue française, et offrir la possibilité aux étudiantes et étudiants du collégial de prendre contact avec les différents métiers reliés au monde du spectacle. C'est l'objectif de Cégeps en spectacle. La finale locale du Cégep de l'Outaouais a eu lieu samedi à l'auditorium Alphonse-Desjardins à Gatineau. Parmi les participants, il y avait notamment un jeune val-gatinois, Marc-André Patry, originaire de Messines.

Cégeps en spectacle est, sans contredit, le plus ancien et le plus prestigieux des concours étudiants. Véritable école des arts et de la scène, ce concours a révélé des artistes, des éclairagistes, des communicateurs, des gens actifs dans le monde du spectacle. Mais c'est aussi la révélation de milliers de jeunes en tant que personne. Participer à Cégeps en spectacle, c'est vivre une expérience unique dans sa vie de collégien et de collégienne.

Le concours se déroule en trois étapes, chacune devant favoriser l'engagement et la participation des étudiantes et des étudiants dans tous les domaines du spectacle, que ce soit l'accueil, la recherche de commandites, les communications, la technique, la logistique, etc. Il y a les finales locales qui se déroulent à l'intérieur de chacun des collèges membres et le jury sélectionne un numéro gagnant pour la finale régionale ; les finales régionales qui se déroulent à l'intérieur de chacune des cinq régions et regroupent les gagnantes et les gagnants locaux, deux numéros gagnants sont sélectionnés pour la finale nationale ; la finale nationale qui se déroule chaque année dans une région différente et regroupe dix gagnantes et gagnants régionaux, trois numéros gagnants sont choisis par les membres du jury.

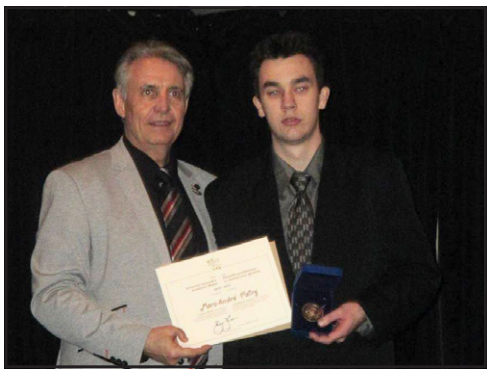
Les prestations artistiques sont évaluées, sur 100 points, par un jury soumis aux critères suivants : /30 originalité, capacité de surprendre le spectateur, capacité de personnaliser le numéro présenté ; /30 présence sur scène, aisance dans l'utilisation de l'espace scénique – rapport avec le public – magnétisme ; /40 talent, maîtrise de l'ensemble des éléments d'un art permettant de déceler un talent certain.

Les disciplines suivantes sont admissibles soit en création, soit en interprétation : chant, danse, humour, musique, théâtre, art oratoire (incluant le slam, la poésie et le conte), arts du cirque, pluridisciplinarité artistique.

Un jeune homme talentueux

Marc-André Patry, fils de Denise Parker et Philippe Patry, est un jeune homme de Messines qui étudie en Techniques informatiques - Informatique de gestion (2e session) au Cégep de l'Outaouais. Il a terminé ses études secondaires au Centre Notre-Dame-du-Désert en juin 2017. Il a été le récipiendaire de la Médaille du Gouverneur général et le gagnant de plusieurs bourses d'études (bourse de Stéphanie Vallée et bourse de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais).

Marc-André Patry, qui joue du piano, de la guitare et de la basse, sait interpréter aussi bien de la musique classique que du rock. Il s'est



▲ Marc-André Patry a terminé ses études secondaires au Centre Notre-Dame-du-Désert en juin 2017. Il a été le récipiendaire de la Médaille du Gouverneur général et le gagnant de plusieurs bourses d'études. Sur la photo, il est accompagné de Réjean Potvin.



▲ Marc-André Patry a interprété avec brio Moonlight Sonata (Sonate au clair de lune) de Beethoven.

inscrit au concours Cégeps en spectacle le 2 novembre 2017. Suite aux auditions, il a été sélectionné pour participer à la finale locale du Cégep de l'Outaouais. Pour le jeune homme, ce fut l'occasion de montrer sa passion pour le piano. Il a interprété avec brio Moonlight Sonata (Sonate au clair de lune) de Beethoven (troisième mouvement seulement car les participants n'avaient un temps alloué que de 10 minutes chacun maximum).

«Marc-André nous a offert une très belle performance, commente sa maman, Denise Parker. On est tellement fier de lui. Il faut dire que Marc-André n'a jamais suivi de cours de piano, il en joue depuis seulement deux ans et demi et c'était sa deuxième expérience de scène à vie. Il avait joué au secondaire Suite en C mineur de Jean-Sébastien Bach à la guitare classique. Il est vraiment fier d'avoir «osé» participer à cet événement (Cégeps en spectacle). Compte-tenu de la facilité pour Marc-André d'apprendre la musique, il s'est inscrit au Conservatoire de musique pour l'an prochain. On lui souhaite la meilleure des chances.»

C'est la jeune artiste Geneviève Corrigan, auteur-compositrice-interprète, qui a remporté la finale locale du Cégep de l'Outaouais. Pour Marc-André Patry, ce fut une très belle expérience qui lui a permis de se familiariser avec la scène et qui lui sera bénéfique pour son parcours futur. Il a par ailleurs démontré qu'avec de la détermination, tout est possible.

Les différentes finales régionales se dérouleront les 17 et 24 mars, dont celle du Centre-Ouest samedi 17 mars au Centre collégial de Mont-Laurier, puis la finale nationale le 28 avril au Cégep de Trois-Rivières.

PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES LOCALES

La taxe augmente de 4,78 %

JEAN LACAILLE
jlacaille@lagatineau.com

BLUE SEA - Les élus de Blue Sea ont adopté un budget de 1 933 836,00 $ qui prévoit une augmentation de 4,1 % qui est la portion consentie au Plan d'intervention en infrastructures locales (PIRL) et 0,68 % pour la taxe générale en 2018.

Au niveau des revenus, la taxe foncière générale va générer la somme de 1 180 835 $, les matières résiduelles 146 880 $, les boues de fosses septiques 56 745 $, permis de séjour et roulottes 23 220 $, la police 69 986 $, le service d'incendie 67 345 $, les paiements tenant lieu de taxes 4 461 $, les transferts 268 544 $ et les autres revenus qui totalisent 116 090 $.

Les dépenses s'équilibrent avec les revenus. Le budget prévoit consacrer la somme de 486 955 $ à l'administration générale, 298 300 $ à la sécurité publique, 435 925 $ aux transports, 267 763 $ à l'hygiène du milieu, 4 615 $ à la santé et au bien-être, 152 767 $ à l'urbanisme et au développement, 143 908 $ aux loisirs et à la culture, 45 785 $ aux frais de financement, 61 138 $ au remboursement de la dette, 31 500 $ aux activités d'investissement et 5 180 $ à l'excédent affecté.

Réaction du maire

Le maire Laurent Fortin a laissé entendre que les élus n'avaient pas d'autre choix que d'augmenter la taxe en tenant compte de l'adoption d'un règlement d'emprunt pour la réfection du réseau routier municipal.

«Nous avons dû agir de la sorte. Mais nous avons également décidé d'effectuer une légère augmentation de la taxe foncière (0,07 %) afin d'adoucir les effets de l'augmentation pour la réfection de notre réseau routier».

Projet d'ensemencer des dorés jaunes

BLUE SEA - Durant leur rencontre de janvier, les membres du conseil municipal ont résolu de demander à la direction générale de la municipalité de commencer les démarches afin d'obtenir les autorisations nécessaires pour procéder à des ensemencements de dorés jaunes dans le lac Blue Sea. Par ailleurs, une copie de la résolution adoptée sera envoyée au conseil de Messines afin d'obtenir son appui dans les démarches auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Selon les membres du conseil, l'ajout de dorés jaunes dans le lac Blue Sea serait un atout pour l'économie. Des dorés sont capturés chaque année dans le lac Blue Sea car des ensemencements ont déjà été effectués il y a environ 15 ans.

Parmi les autres points à l'ordre du jour, les membres du conseil municipal ont approuvé le projet de réalisation d'une étude d'opportunité visant la mise en commun d'une partie ou de l'ensemble de l'offre municipale en sécurité incendie des municipalités de Blue Sea, Bouchette et Messines. Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) rend disponible une aide financière aux organismes municipaux pour soutenir la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal et cette aide s'applique également à la réalisation de diagnostics et études d'opportunité en cette matière. Le montant de l'aide financière pouvant être accordée représente un maximum de 50 % des dépenses admissibles, pour une somme maximale de 50 000 $. Par ailleurs, le cumul d'aide gouvernementale (provincial), y compris l'aide accordée dans le cadre du présent projet, ne peut dépasser 50 000 $. La municipalité de Messines s'est proposée, à titre de municipalité désignée, de déposer auprès du MAMOT une demande d'aide financière.

Le conseil a accepté d'accorder une subvention de 200$ pour la tenue du 11e tournoi de pêche des pompiers qui aura lieu le 3 mars sur le lac Blue Sea. Le montant servira à l'achat de cadeaux pour les participants. Il s'agit d'une activité hivernale très prisée des adeptes de pêches blanche de tous âges.

Afin de souligner l'implication des dizaines de bénévoles qui œuvrent lors des activités de la municipalité ou au sein des organisations et associations sur le territoire de la municipalité, le conseil a décidé de faire produire des écussons de la municipalité avec les inscriptions «Fier bénévole/Proud volunteer» autour du logo de la municipalité, afin de les remettre à ces bénévoles en guise de remerciement.



LA PRÉFÈTE CHANTAL LAMARCHE

Élue au comité exécutif de la FQM



▲ De gauche à droite : Larry Bernier, maire de Lac-Édouard ; Sylvain Lepage, directeur général ; Yvon Soucy, préfet de la MRC de Kamouraska ; Jacques Demers, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog ; Jonathan Lapierre, maire des Îles-de-la-Madeleine et président de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine ; Chantale Lamarche, préfète de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau ; Guy Saint-Pierre, maire de Manseau ; Gaston Arcand, maire de Deschambault-Grondines.

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

LA GATINEAU - La préfète de la MRC, Chantal Lamarche, a été élue au comité exécutif de la Fédération québécoise des municipalités (FQM). Elle avait été élue par acclamation en décembre dernier pour faire partie du conseil d'administration de l'organisme, en tant que représentante de l'Outaouais avec avec Luc Desjardins, maire de Ripon. Par ailleurs, Chantal Lamarche est la seule femme au sein du comité exécutif.

C'est Jacques Demers, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog, que les administrateurs et administratrices ont choisi comme président de la FQM lors de la première réunion du nouveau conseil d'administration. Il a profité de sa première sortie publique pour présenter les priorités de la FQM pour l'année 2018. Les élections générales qui se tiendront au Québec à l'automne seront évidemment au centre de son activité.

Dès le mois de mars, le nouveau président fera une vaste tournée dans toutes les régions du Québec afin de consulter les municipalités et les MRC sur les enjeux qu'elles voudraient que la FQM aborde au cours de la campagne électorale. À la fin de la tournée, la FQM établira sa plateforme de demandes qu'elle adoptera lors de l'Assemblée des MRC du Québec, au mois de juin.

Autre priorité de la FQM, toute la question du transport ferroviaire des matières dangereuses fera l'objet d'un colloque national qui se tiendra le 23 mars prochain à Lac-Mégantic. La question de la fiscalité municipale retiendra aussi l'attention du nouveau président.

Outre Chantal Lamarche, le comité exécutif de la FQM est composé de Yvon Soucy, préfet de la MRC de Kamouraska, premier vice-président ; Jonathan Lapierre, maire des Îles-de-la-Madeleine et président de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, deuxième vice-président ; Larry Bernier, maire de Lac-Édouard ; Guy Saint-Pierre, maire de Manseau ; Gaston Arcand, maire de Deschambault-Grondines.

PROCHAINES ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Benjamin Woodman ne sera pas candidat

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

LA GATINEAU - Benjamin Woodman ne fera pas partie des candidats dans la course aux élections fédérales en 2019. Ce conservateur avait brigué en 2015 le siège de député du Pontiac, remporté par le libéral William Amos.



Benjamin Woodman dit vouloir passer plus de temps avec sa famille ainsi que «terminer ma maîtrise, poursuivre ma carrière et travailler à atteindre certains des objectifs que je me suis fixés en tant que soldat de l'Armée canadienne. De plus, je souhaite continuer à contribuer au plaidoyer en faveur des soins de santé avec mes amis de Pontiac Voice».

Benjamin Woodman dit avoir décidé d'annoncer son retrait assez tôt pour laisser la chance à des personnes qui seraient intéressées de demander la nomination des conservateurs du Pontiac pour se présenter à l'élection de 2019.

Benjamin Woodman quitte malgré tout avec une note politique. Dans la lettre annonçant son retrait, il écrit : «Les commentaires que j'ai reçus de nos résidents sur l'état de la politique fédérale indiquent clairement que le Pontiac est lasse des dépenses imprudentes, des hausses de taxes et des manquements à l'éthique qui caractérisent le gouvernement Trudeau. Le silence que nous recevons de notre représentant fédéral local assourdit un certain nombre de dossiers - notamment sur l'état des soins de santé, le manque de protection du parc de la Gatineau, les attaques dirigées contre les petites entreprises et les fermiers, sur la décharge de déchets nucléaires qui doit être construite. Je continuerai à plaider en faveur de ces questions et d'autres questions fédérales, et j'ai l'intention de jouer un rôle clé dans la campagne à venir».

PROGRAMME RÉNORÉGION DE LA SHQ

31 000$ de plus pour notre MRC

LA GATINEAU - Dans le cadre du programme RénoRégion (PRR) de la Société d'habitation du Québec (SHQ), 31 000 $ additionnels sont alloués pour améliorer les conditions d'habitation dans la MRC Vallée-de-la-Gatineau. Cette aide supplémentaire porte à 331 000 $ la somme totale accordée à la MRC pour l'exercice budgétaire en cours.

Pour la programmation 2017-2018, la SHQ a consacré 20M$ au programme RénoRégion. Ce programme, administré par la SHQ et géré localement par les MRC ou les municipalités, vise à aider financièrement les propriétaires-occupants à faible revenu qui vivent en milieu rural à effectuer des travaux pour corriger les défectuosités majeures de leur résidence.

«Les besoins dans le MRC Vallée-de-la-Gatineau sont grands, a déclaré la députée-ministre Stéphanie Vallée. C'est dans ce contexte que l'aide supplémentaire annoncée aujourd'hui revêt toute son importance. Grâce à ces nouvelles sommes, davantage de propriétaires de la région pourront rénover leur résidence pour qu'elle réponde adéquatement à leurs besoins, améliorant ainsi leur qualité de vie.»

La Société d'habitation du Québec (SHQ) assume les coûts du programme RénoRégion. La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) peut également y contribuer. La SHQ l'administre et en confie l'application à l'échelle locale aux municipalités régionales de comté (MRC) et à certaines municipalités.

Pour qu'un dossier soit admissible au PRR, la résidence doit requérir des travaux d'au moins 2 000 $ touchant la structure, la plomberie, le chauffage, l'électricité, les murs extérieurs, latoiture ou les ouvertures. L'aide gouvernementale maximale est de 12 000 $.

Pour plus d'information sur le PRR, consultez le site Web de la SHQ : www.habitation.gouv.qc.ca

CARNAVAL DE LAC SAINTE-MARIE

Première édition cette fin de semaine

LAC SAINTE-MARIE - C'est une première : la municipalité de Lac Sainte-Marie invite la population à son carnaval, de vendredi 9 à dimanche 11 février. Dans le cadre de cette fin de semaine, le comité organisateur a concocté un programme bien garni d'activités variées et amusantes pour profiter des plaisirs d'hiver.

Toutes les familles sont invitées à participer en grand nombre aux célébrations. Les principales activités seront un énorme feu de joie, des tournois de curling et de hockey bottine, des tires de chevaux, une course et des jeux divers pour les enfants, la Pat Patrouille, des repas traditionnels à la bonne franquette, le couronnement de miss carnaval, etc.

«Je suis honoré de souligner la première édition du carnaval de Lac-Sainte-Marie, commente le maire, Gary Lachapelle. Je tiens à remercier tous les bénévoles qui s'impliquent et permettent à ce carnaval d'avoir lieu sur notre site municipal. J'invite les visiteurs à découvrir les nombreux plaisirs de l'hiver chez nous.»

Pour plus d'informations, il suffit de communiquer avec la municipalité ou consulter son site Internet. Pour être bénévole lors du carnaval, contactez Denise Bélanger au 819-467-2384, loisirs@lac-sainte-marie.com

Pause café

1 million C'est le nombre de personnes qui étaient attendues à Minneapolis, ville hôte, à l'occasion du Super Bowl. 73 000 places étaient disponibles au sein de l'US Bank Stadium. Le prix moyen d'un billet sur le marché de la revente pour cette 52e édition était de 5 700 dollars. Lors de ces cinq dernières éditions, il était de 4 945 dollars. En 1967, année de la première finale du Super Bowl, la place était vendue à seulement 12 dollars. 180 pays dans le monde ont diffusé le match, également commenté en 25 langues.

Suggestion d'activités à faire en fin de semaine

Tournoi Optimiste. Rendez-vous durant toute la fin de semaine au Centre sportif Gino Odjick afin d'encourager les jeunes hockeyeurs.

Déjeuner du maire de Denholm. Rendez-vous dimanche à la salle communautaire de 9h à 13h. Les gens seront invités à faire des dons volontaires. Les profits iront aux activités organisées par la municipalité et à un organisme.

Carnaval de Lac Sainte-Marie. La première édition se tiendra de vendredi à dimanche. Le comité organisateur a dressé un programme bien garni d'activités variées et amusantes pour profiter des plaisirs d'hiver.

Déjeuner de la St-Valentin. Les bénévoles de la communauté St-Raphaël de Messines donnent rendez-vous dimanche, de 9h30 à 11h30, à la salle municipale de Messines. Pour info : 819-465-2136.

Curling. Le Club de curling Vallée-de-la-Gatineau sera l'hôte du bonspiel sénior de vendredi à dimanche, auquel participeront 14 équipes de la grande région de Gatineau et des Laurentides.

AU PROFIT DU CFER VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

L'Homme panache viendra à Maniwaki

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

MANIWAKI - À la fin de l'année scolaire, une vingtaine d'élèves du CFER Vallée-de-la-Gatineau iront en voyage à New York avec des camarades des CFER de La Chute, Riverdale et Héritage. Afin de financer cette sortie, plusieurs levées de fonds vont être organisées. Parmi elles, une soirée spéciale avec l'Homme panache, qui a accepté de s'arrêter à Maniwaki dans le cadre de sa tournée d'adieu. Il sera accompagné du chanteur country Louis Bérubé.

Comme l'explique David Forester, enseignant au CFER-VG, «l'Homme panache est une sommité en termes de chasse à l'orignal. Il est connu mondialement dans le monde de la chasse. Il présente un film de chasse tourné au Yukon, un autre tourné en Gaspésie et un troisième à Terre Neuve. Il y a un film de chasse au chevreuil tourné en Saskatchewan et un film de «bloopers». On donne rendez-vous samedi 17 mars à 19h à la Cité étudiante. On a énormément de beaux prix de présence à faire tirer, comme par exemple deux séjours de pêche en pourvoirie pour deux personnes, une débroussailleuse, des certificats cadeaux, un blanchiment de crâne qui devient de plus en plus populaire, autant pour l'orignal que pour le chevreuil, un débitage de chevreuil pour la saison de chasse 2018, des changements de pneus et d'huile. On a au moins une douzaine de prix à remettre. L'Homme panache en a aussi à faire tirer. Ça sera une soirée de chasse et de musique, au profit des jeunes».

Les billets sont en vente au CFER, auprès des élèves et des enseignants, ainsi qu'au Dépanneur Relais des chutes à Grand-Remous, au JO Hubert, le Dépanneur Val-Guertin à Messines et les deux boutiques de chasse à Gracefield. Au total, 350 billets sont mis en circulation et pour chaque billet vendu l'Homme panache remettra 5$ à la cause, auxquels s'ajouteront les profits du bar.

Parmi les autres activités de financement organisées par le CFER, un souper spaghetti aura lieu le 20 février au Resto pub Le Rabaska. Les participants seront invités à faire un don volontaire. Les élèves devraient aussi faire de l'emballage d'épicerie au Maxi et il y aura une vente de pains.

Pour les élèves qui participeront au voyage, il s'agira d'une belle expérience remplie de découvertes. «On veut ouvrir leurs horizons, commente David Forester. On veut aussi que, lorsqu'ils vont quitter le CFER, ils disent qu'ils ont aimé leur passage au CFER, autant pour le côté académique que pour le côté activités.»



▲ L'Homme panache a accepté de s'arrêter à Maniwaki dans le cadre de sa tournée d'adieu. Il sera accompagné du chanteur country Louis Bérubé.

ACCIDENT

Sortie de route dans le Parc de la Vérendrye

LA GATINEAU - Un accident s'est produit vendredi 2 février, vers 7h15, au km 280 dans le Parc de la Vérendrye. Il s'agissait d'une sortie de route impliquant une voiture de la SQ et une vannette. Après que cette dernière est rentrée dans le banc de neige, une voiture de la SQ a voulu faire demi-tour et a elle aussi glissé pour se retrouver dans le fossé. La Sûreté du Québec appelle à la prudence dans ce secteur.



Ville de MANIWAKI

Programme de subvention 2018 de la ville de Maniwaki

Le conseil municipal annonce fièrement des budgets pour 4 programmes d'aide financière afin de soutenir ses citoyens et ses commerçants dans la revitalisation et l'embellissement des propriétés du territoire de la ville de Maniwaki.

Programme de Revitalisation :

Programme concernant les rénovations extérieures, l'embellissement et l'amélioration des façades ainsi que les murs donnant sur une rue publique. Subvention à 50% du coût des travaux, minimum de 2500$ jusqu'à un maximum de 10 000$. Travaux obligatoirement effectués par un entrepreneur certifié. Consulter le document pour l'ensemble du programme

Programme de Peinture :

Programme concernant la peinture extérieure et la teinture des murs donnant sur une rue publique, des bâtiments accessoires et des annexes, mais excluant les clôtures. Subvention à 100% du coûts des travaux, maximum de 500$ Consulter le document pour l'ensemble du programme

NOUVEAUTÉ

Programme de revitalisation des enseignes commerciales :

Programme concernant le remplacement ou l'implantation de nouvelles enseignes commerciales Subvention à 50% du coût des travaux, minimum de 100$ jusqu'à un maximum de 500$. Travaux de conception et projet préparé par un professionnel Consulter le document pour l'ensemble du programme

NOUVEAUTÉ

Programme dispositif anti-refoulement (clapet anti-retour) :

Selon les normes en vigueur, il est obligatoire d'avoir un clapet anti-retour et les assurances exigent ce type de système dorénavant. En cas de refoulement, vous serez mieux protégé et vous aurez pris tous les moyens en votre disposition pour éviter les dégâts ! Programme d'aide de 100$ par propriété, remboursable suite à des travaux d'installation d'un dispositif anti-refoulement. Travaux d'installation effectués par un professionnel qualifié Consulter le document pour l'ensemble du programme

Pour adhérer aux programmes de subvention, vous devez vous procurer le règlement et le formulaire d'inscription sur le site web de la ville ou vous présenter à l'Hôtel de Ville situé au 186, Principale Sud, Maniwaki. Vous devez déposer votre demande à la ville entre le 1er au 15 mai 2018.

Pour des informations supplémentaires, veuillez contacter Karine Alie Gagnon, responsable du service de l'urbanisme au (819) 449-2822 poste 208.

Petites annonces 819 449-1725

Contactez-nous pour annoncer dans les petites annonces les plus lues de la Vallée-de-la-Gatineau.

Heure de tombée: le mardi midi | Aussi en ligne : www.lagatineau.com/petites-annonces | Envoyez vos avis publics, appels d'offre ou offres d'emploi par courriel: avis@lagatineau.com

BUREAUX - LOCAUX À LOUER

Bureaux pour professionnel, institution ou commerce - 3 bureaux à louer d'une superficie totale de 1 750 pieds carrés pouvant être loués individuellement. Pour informations : 819-441-7649.

Maniwaki, immeubles Feeny, 198 rue Notre-Dame, espace de bureau, 200 à 2000 pieds carrés, centre-ville, 5 min du centre achat. Infos au 819 441-0200 ou 819 561-4586.

CHAMBRES À LOUER

Belle chambre disponible au centre-ville de Maniwaki. Avec frigidaire privé, cuisine commune, salon et télévision Hi-Fi, Internet (petit gym fourni). Spécial 350$/mois. Non-fumeur et pas d'animaux. Infos : 819 441-2827 ou 819 334-2345.

Déléage, chambres très propres, non-fumeur, internet sans fil inclus, réfrigérateur, salle de bain privée. Forfait hebdomadaire ou mensuel. Infos : 819 449-6969.

LOGEMENTS - APPARTEMENTS À LOUER

À louer - Logis 2 c.c. au 41 Cameau. Libre 1er mars, 525$ par mois, pas chauffé, pas éclairé, idéal pour personne âgée ou personne seule. Référence demandée. Infos : 819 449-2208.

Appartement à louer, 1 c.c., pas chauffé, pas éclairé, au 2e étage, 440$/mois, 320 rue Des Oblats, Maniwaki. Infos : 819 449-3520.

Appartements à Gracefield, libre immédiatement, deux 2 c.c., pas chauffés, ni éclairés, 500$/mois et logis 1 c.c., pas chauffé, ni éclairé, 425$/mois. Infos : 819 463-1918.

Appartements à louer. Une chambre à coucher, idéal pour personne âgée ou personne seule. Au 435 rue Guérette Maniwaki, 450$/mois, non chauffé, non éclairé, animaux non admis. Au 115 rue Laurier, non chauffé, non éclairé, 440$/mois, poêle et frigidaire inclus, animaux non admis Infos : 819 449-1738 ou 819 449-4092.

Bachelor à louer, meublé, chauffé, éclairé, non-fumeur, pas d'animaux, références demandées. Infos : 819 449-5127.

Beau grand logis 4 1/2 situé à Bois-Franc, endroit tranquille et paisible. Incluant cabanon et antenne satellite, pas d'animaux, non-fumeur, 500$/mois pas chauffé, pas éclairé. Disponible 1er décembre. Pour infos : 819-449-0794 (Nicolas).

Deux chambre à louer, chauffé et éclairé, 750$/mois, Farrellton (secteur La Pêche Québec) 30 minutes de Hull. Pour plus d'informations s.v.p. contacter le 613-203-4366. Disponible le 1er avril 2018. Voir photos sur kijiji.

Joli logement à louer, 1 c.c. (possibilité de 2 c.c.), au 432 boul. Desjardins, près de l'hôpital et du centre-ville, grand stationnement, 620$/mois, chauffé, éclairé. Libre immédiatement. Infos: 819 334-3719.

Logement 2 c.c., salon, cuisine, 550$/mois, chauffé et éclairé. Situé à Gracefield. Infos : 819 712-2745 ou 819 334-4296.

Logement 3 1/2, 1 c.c., 2e étage au 140 rue Gatineau, secteur Comeauville, Maniwaki. Pas chauffé, ni éclairé, stationnement, pas d'animaux. Infos : 819 449-1438 ou 819 334-3573.

Beau logis 4 1/2 situé à Bois-Franc, endroit avec grand terrain, antenne satellite incluse. Pas d'animaux, non-fumeur, 550$/mois pas chauffé, pas éclairé. Disponible 1er décembre. Pour infos : 819 449-0794 (Nicolas).

Logement 4 et demis, secteur Comeauville, 2 c.c., 484 de la Montagne, Maniwaki, chauffé/éclairé, 575$/mois, pas d'animaux non-fumeur. Infos 819-449-3040 laisser un message.

Logements 1 c.c., 2 c.c., au centre de Gracefield, possibilité de chauffé/éclairé, pas d'animaux, libres immédiatement. Infos : 819 463-2434.

Logis 1 c.c., meublé, chauffé, éclairé, laveuse, sécheuse, cable et internet fournis. 550$/mois, au 71 St-Joseph à Gracefield., pas d'animaux. Infos : 819 463-1354.

Logis situé dans le Christ-Roi, 1 c.c ., tout rénové, foyer, patio et grand terrain sans voisins près, 675$/mois, chauffé. Infos : 819 441-0295 préférence de soir ou fds.

Maison à louer, 1386 Route Transcanadienne à Grand-Remous, 600$/mois. Infos : 819 210-9383.

Maniwaki - logements 3 1/2 et 4 1/2, chauffés, éclairés, près de la polyvalente, CFP, disponibles immédiatement. Laissez message ou rejoindre Carole au 819-441-6411.

Maniwaki, maison 4 c.c., cuisine ,salle à diner, salon, prise laveuse/sécheuse, remise, grand terrain, pas chauffé, pas éclairé, grande galerie, pas d'animaux, référence demandée. Libre le 1er mars, 700$/mois. Infos : 819 441-0200 ou 819 561-4586

Rez de chaussé à louer, 3 chambres à coucher, grand salon, grande cuisine, accès à la piscine, 600$/mois, hydro 210$/mois. Infos : 819 441-1405 ou 819 306-0849.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Immeuble à revenu à vendre, un trois logis et un deux logis, personnes sérieuses seulement. Pour informations : 819 449-1180.

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES À VENDRE

Bâtiment commercial à vendre ou à louer, à Maniwaki, idéal pour aire de vente. Entrepôt de 10 800 p.c., à partir de 2.00$ le pied carré. Infos : Raynald Hamel 819 441-9313 raynald.hamel@videotron.ca

Entreprise en sinistre et rénovation après sinistre. Située à Mont-Laurier. Excellente occasion d'affaires. Entrepôt avec bureaux administratifs, équipements spécialisés, véhicules, grand territoire avec franchise Infos : 819 623-5096 ou 819 513-0612.

OFFRES D'EMPLOI

Recherche boucher ou bouchère, avec ou sans expérience, emploi temps plein, épicerie Charbonneau à Notre-Dame-du-Laus. Infos : 1-819-767-2243 demander Adriane.

RECHERCHE ouvrier, homme à tout faire, pour entretien d'immeubles à logement, emploi à l'année, doit posséder une voiture. Contactez Carole au 819-441-6411 pour plus de détails sur l'offre.

Urgent - Le restaurant Pine View à Low est à la recherche de personnels et serveuses. Contactez 819 422-3517, 819 827-1095 ou 819 230-0195, demandez Lorraine.

AVIS DE DISSOLUTION

Prenez avis que le **Commité des citoyens de la municipalité Montcerf-Lytton,** ayant son siège social au 3, rue Principale Nord, Montcerf-Lytton, Qc J0W 1N0, a décidé suite à l'assemblée générale du 24/11/2016 à sa dissolution.

Christianne Cloutier,
Présidente

PRÊT DE 500$

Sans enquête de crédit.

1 866 482-0454

www.creditcourtage.ca

metro Marché Lapointe

OFFRE D'EMPLOI

Votre Marché Metro Lapointe est à la recherche d'employés :

Boucher (temps partiel)
Commis à la charcuterie (temps partiel)

Apportez votre c.v. au magasin au 100, rue Beaulieu, Maniwaki ou par fax au 819 449-5579

Cartes d'affaires

Gilles Langevin Électrique
Résidentiel - Commercial - Industriel
R.B.Q. 8149-7182-16
Philippe 819 334-3586
Gilles 819-449-0511
Résidence 819 449-3586
gilleslangevin2014@hotmail.com
25, Réjean, Déléage (QC) J9E 2Z7
Avec vous depuis 35 ans

Installation
PIERROT BEAUDOIN
RÉNOVATIONS
DE TOUS GENRES
INTÉRIEURES
EXTÉRIEURES
R.B.Q. 8343-7590-48
819-449-3319

Century 21
MULTI-SERVICES INC.
Agence immobilière
Pour vendre ou acheter
Luc Baker
Courtier immobilier
819.441.7777
baker.luc@videotron.ca
Chaque franchisé CENTURY 21 est indépendant et autonome

DÉMÉNAGEMENT TRANSPORT J.V.
Résidentiel | Commercial
Gilles Céré, propriétaire
Local et longue distance
ESTIMATION GRATUITE
Cell.: 819 441-4665 819 449-5311

OÙ FAIRE RÉPARER
Toile • cuir • fermeture éclair
Oeuillet • bouton pression
Ultrasol • auvent • selle
Tissus rembourrage • housse
CHEZ L'COUTURIER!
819 465-2754

TRANSPORT branchaud
SPÉCIALITÉ :
Transport pleine remorque et L.T.L. de tout genre
TERRITOIRES :
Montréal, Québec, Toronto, Ottawa
VÉRONIQUE BRANCHAUD
Présidente
52, Route 105, Maniwaki
(Québec) J9E 3A9
Tél. : 819-449-6222
Sans Frais : 866-449-6222
Fax : 819-449-8191

MANIWAKI AUTOS ÉLECTRIQUES
MÉCANIQUE GÉNÉRALE - PERFORMANCE
ALTERNATEURS & DÉMARREURS
PROBLÈME ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE
Yvan & Philippe Thérien
propriétaires
& 819 449-8181
Téléc.: 819 441-2130
153, rue de la Colline, Maniwaki (Québec) J9E 1B5

COUVREURS Rochon
RBQ:2537-2913 QUÉBEC INC.
ENR. F.A.S.
Robert Rochon
Toiture de tout genre
ESTIMATION GRATUITE
OUVRAGE GARANTIE PAR ÉCRIT
1 (888) 449-2849
Kazabazua
(819) 467-2849

Le Coffre aux Trésors
Achetons le vieil or
Une seule adresse, 3 sections pour vous plaire
BIJOUTERIE BOUTIQUE ÉROTIQUE VÊTEMENTS
OUVERT DU MARDI AU VENDREDI
171, rue Commerciale, Maniwaki, 819 306-0649

Ford Gérard Hubert
HUBERT Auto
MANIWAKI/MONT-LAURIER
Gérard Hubert Automobile ltée
VENTES ET SERVICES AUTORISÉS
241, boul. Desjardins, Maniwaki (Québec)
Tél.: (819) 449-2266 • Fax : (819) 449-6217
Sans frais : 1 877 449-2266
Résidence : (819) 334-0226
Stéphane Séguin
Représentant

LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES B.L. 1996 inc.
R.B.Q. 8101-8038-30
• Entrepreneur électricien • Spécialiste en chauffage électrique
• Résidentiel • Commercial • Industriel
Tél.: 819.449.5044
Cell.: 819.449.8937
Rés.: 819.449.6814
Germain Michaud
Maître électricien
189, rue Notre-Dame, Maniwaki, Qc
germain.michaud@blelectrique.com

Tél.: (819) 623-3369
ou (819) 623-3372
Fax: (819) 623-9551
MÉTAL GOSSELIN LTÉE
- FER NEUF ET USAGÉ
- VENTE DE CÂBLE D'ACIER
TUYAUX POUR PONCEAUX
Mario & Denis Gosselin
GÉRANTS
1591, boul. Paquette
Mont-Laurier J9L 1M8

VÉHICULES DE LOISIRS À VENDRE

Achat de VTT, motocross, motoneiges, peu importe la condition! PP Performance 192 13e Rue, Ferme-Neuve. Infos : 819 436-0432.

Achèterais 4 roues, motoneiges en bon état de marche ou ayant besoin de réparations, ou pour les pièces. Infos: 819 449-2083 ou 819 441-7771 demandez Marc.

DIVERS À VENDRE

Pneus à neige, 205/70R16, avec jantes, comme neuf, 600$. Infos : 819 918-9011.

PRIX SPÉCIAL! TÔLE GALVANISÉE et pré-peinte pour couverture et mur, 0,85 sous le pi. carré. Recouvrement extérieur en vinyle. porte patio 6 pi., styro-mousse bleu 2 pi x 4 pi, 2po 3 po., 4 po. de 5$ à 7$ la pièce. Recouvrement pour couverture ice and water shield. Infos : 819 775-8048.

400 balles carrées de foin à vendre. Infos 819 449-2607.

RECHERCHÉ

Recherche un emploi à temps partiel ou temps plein, du lundi au vendredi, pour personnes âgées à leur domicile, peut se déplacer, disponible pour toutes sortes de tâches, plus de 30 d'expériences. Infos : 819 306-0545



Financière Sun Life

Services d'assurances André & Claude Benoit Inc.*

Téléphone : 819-441-3000

OFFRE D'EMPLOI

Les Services d'assurances André & Claude Benoit inc., entreprise dynamique et soucieuse du service à sa clientèle sur le territoire Outaouais-Laurentides et en partenariat avec la Financière Sunlife,

Est présentement à la recherche d'un(e)

Adjoint(e) / Commis-comptable

Description des fonctions :

De façon générale, doit veiller à accueillir la clientèle, effectuer la rentrée de données de dossier clients, assurer un service à la clientèle des groupes collectifs et assurer un suivi primaire des dossiers clients. De plus, elle s'occupe de la comptabilité (tenue de livres) et prépare la fin d'année fiscale.

Sans s'y limiter, il(elle) :

- Participe à la poursuite des objectifs de vente, des priorités et stratégies de développement de l'entreprise ;
- Effectue le suivi des dossiers clients ;
- Effectue la réception des appels et accueille la clientèle ;
- Effectue la rentrée de données dans les dossiers des clients ;
- Effectue le service à la clientèle (groupes collectifs) ;
- Achemine l'information aux conseillers ;
- Rédige la correspondance et documents.

Exigences :

Le candidat doit posséder préférablement :

- Diplôme d'études secondaires (sec.V) ou équivalent ;
- Diplôme d'études professionnelles en secrétariat/comptabilité serait un atout ;
- Connaissance des domaines de l'assurance vie et assurance collective serait un atout ;
- Connaissance des logiciels de Microsoft Office, Simple comptable ;
- Capacité de s'exprimer en anglais ;
- Bonne connaissance de la langue française écrite et parlée ;
- Avoir de l'expérience au niveau du service à la clientèle serait un atout ;
- Avoir de l'expérience similaire dans un cabinet d'assurance de personnes, serait un atout.

Aptitudes :

- Capacité d'apprendre de nouveaux logiciels ;
- Capacité d'adaptation ;
- Personne organisée ;
- Capacité de travailler en équipe.

Rémunération :

Salaire : entre 15,00 et 20,00$ l'heure selon expériences et rendement après la période de probation

Vous êtes intéressés par cet emploi, veuillez envoyer votre curriculum vitae par la poste, courriel ou par fax (819 441-3336), à l'intention de Carole Brousseau, au

carole.brousseau@sunlife.com
Services d'assurances André & Claude Benoit
187A, rue Commerciale, Maniwaki (Qc) J9E 1P1

À VENDRE OU À LOUER
819-441-9313

BÂTIMENT COMMERCIAL
Situé au 86 rue St-Jean à Maniwaki

ENTREPÔT NO 1 :
- 1 porte de service
- 1 quai de chargement
- Superficie 40'x46' sur 2 étages 3680 pieds carrés

ENTREPÔT NO 2 :
- 1 quai de chargement pour semi-remorque
- Superficie 40'x58' hauteur 12' 2320 pieds carrés

ENTREPÔTS NO 1 ET 2 :
- Superficie totale : 6000 pieds carrés

AIRE DE VENTE ET ACCUEIL AVANT :
- Superficie 2700 pieds carrés

ÉDIFICE AU COMPLET
- Superficie totale 10 800 pieds carrés
- Comprenant bureaux au second étage

SUPER RABAIS
sur location long terme



POUR INFORMATIONS: Raynald Hamel
Téléphone: 819-441-9313
Courriel: raynald.hamel@vidéotron.ca

Cartes professionnelles

DEVEAU AVOCATS

Gérard Desjardins - avocat gdesjardins@deveau.qc.ca
Marc Tremblay - avocat mtremblay@deveau.qc.ca

171, rue Notre-Dame, Maniwaki
T. 819 449.6075 · F. 819 449.3381

Denturologiste
Martin Cusson D.D.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h

(819) 449-6073

137, Principale Sud, Maniwaki

Info-Notaire

Testament 250,00 $ (Frais et taxes inclus)
Mandat d'inaptitude 250,00 $ (Frais et taxes inclus)

Me Denis ST-AMOUR notaire
153A Commerciale, Maniwaki, Qc J9E 1P1
Maniwaki/Gracefield sur rendez-vous

dennotaire@gmail.com 819-441-4904

- Fiducies de protection —Financement privé -

Serge Désilets D.D.
Denturologiste
Ouvert du lundi au vendredi

819 449-6484
NOUVELLE ADRESSE
153B, Commerciale, Maniwaki J9E 1P1

MOTION DE BLÂME ET DE NON-CONFIANCE ENVERS MICHELLE BRIAND

Les élus de Déléage ont voté mardi soir

DÉLÉAGE - Les élus de Déléage ont adopté unanimement une motion de blâme à l'endroit de la jeune conseillère Michelle Briand lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Déléage, mardi soir dernier dans l'Édifice Palma-Morin.

La copie papier de cette motion de blâme n'était pas disponible pour les contribuables présents à la séance de même qu'aux journalistes. Mais nous avons enregistré l'exposé du directeur général Henri-Claude Gagnon, invité par le maire Raymond Morin à lire le document qu'il avait en mains.

Le texte

L'item «Motion de blâme» était inscrit au point 5,2 de l'ordre du jour sous la rubrique «Administration générale». Voici donc ce qu'a lu le directeur général Henri-Claude Gagnon aux contribuables et aux journalistes présents.

Considérant que la sortie médiatique de la conseillère Michelle Briand dans le journal La Gatineau le 21 décembre 2017 ; considérant que la conseillère attaque directement certaines décisions du conseil municipal auquel elle appartient ; considérant que Madame Briand met en doute non seulement les décisions prises par le conseil, elle porte également atteinte à sa réputation, celle de la municipalité et celle du maire ; considérant qu'il s'agissait d'informations de nature confidentielle et, pire encore, qui sont fausses et inexactes ; considérant les nombreux manquements de la conseillère à la loi, à l'éthique et au code de déontologie et aux règles de conduite qui s'imposent ; considérant qu'il lui a été demandé de s'expliquer, ce qu'elle a refusé par le biais du directeur général de la municipalité dans un courriel du 17 janvier 2018 ; considérant que la conseillère a plutôt choisi de ne pas participer aux comités pléniers : il est proposé de voter une motion de blâme et de non-confiance à l'encontre de la conseillère. On lui demande de s'expliquer publiquement et suite à ce refus (?) la municipalité se réserve les droits de recours à une plainte éventuelle ou autre. Le maire Raymond Morin a insisté pour que les excuses de Madame Briand soient publiées dans le journal La Gatineau.

La résolution a été proposée par le conseiller Michel Guy, appuyé du conseiller Jean-Pierre Morin et adoptée unanimement par les membres du conseil dont le maire Raymond Morin et les conseillers Denis Brazeau, Gilles Jolivette et Louise Charlebois.



▲ Le directeur général Henri-Claude Gagnon alors qu'il livrait le libellé de la motion de blâme envers la conseillère Michelle Briand aux contribuables, membres du personnel municipal et les journalistes.



▲ Le maire Raymond Morin souhaite, si jamais elle se propose de le faire, que la conseillère Michelle Briand s'excuse publiquement dans le journal La Gatineau.



▲ La jeune conseillère Michelle Briand.

Réaction de Michelle Briand

Michelle Briand nous a fait parvenir un courriel tôt dans la matinée de mercredi. «J'ai cumulé de nombreux engagements au cours des dernières années et j'ai la prétention d'affirmer que j'ai, somme toute, des bases suffisantes de formation et d'expérience en rôles et responsabilités des administrateurs, en éthique et déontologie et en matière de droit. J'ai été élue par des citoyens qui s'attendent à beaucoup de moi et qui crient que je suis suffisamment compétente pour bien remplir mon rôle de conseillère. J'ai toujours eu le courage de mes convictions et je n'ai jamais hésité à me positionner différemment ou en amont directement à l'avant du groupe lorsque la situation le demandait. Il y a des dossiers parfois plus complexes qui se présentent, qui demandent beaucoup d'analyse et une grande rigueur de travail dans la gestion de ceux-ci. Quant à la motion de blâme et de non-confiance qui m'a été adressée par les autres membres du conseil, je ne puis pour l'instant émettre de commentaires. Je vais moi aussi obtenir copie papier de ladite motion. Et, par la suite, je dois, dans les faits, pour toutes questions juridiques d'abord m'adresser à un conseiller accrédité en éthique et déontologie municipal afin d'être en pleine mesure de répondre proprement».

Le maire, Raymond Morin, a refusé notre demande d'entrevue sur le sujet au terme de la séance du conseil.

La grippe, combattons-la ensemble!

Observer ses symptômes et prendre la bonne décision pour savoir quand et où consulter. Avec l'utilisation de ce tableau d'aide à la prise de décision, nous pouvons tous faire une différence.

SITUATION POUR UN ADULTE OU UN ENFANT
Je ne fais pas de fièvre, mais j'ai les symptômes suivants :
- mal de gorge
- nez qui coule
- nez bouché
- toux

J'ai probablement un rhume, je prends du repos.

SITUATION POUR UN ADULTE OU UN ENFANT
Je fais de la fièvre*. Celle-ci débute soudainement et j'ai les symptômes suivants :
- toux
- maux de tête
- mal de gorge
- douleurs musculaires
- fatigue importante

J'ai probablement la grippe. Je me soigne à la maison.

SITUATION POUR UN ADULTE OU UN ENFANT À RISQUE DE COMPLICATIONS
Je fais de la fièvre* et je fais partie des groupes présentant un risque de développer des complications (enfants de moins de 2 ans, personnes âgées, femmes enceintes, personnes atteintes d'une maladie chronique).

SITUATION POUR UN ADULTE OU UN ENFANT
Je fais de la fièvre et j'ai un des symptômes suivants :
- difficulté à respirer
- essoufflement
- douleur quand je respire
- fièvre chez un enfant qui est trop calme et moins énergique que d'habitude ou qui refuse de jouer ou qui est agité
- vomissements depuis plus de quatre heures

Je consulte un médecin le jour même.

SITUATION POUR UN ADULTE OU UN ENFANT
Je fais de la fièvre* et je suis dans l'une des situations suivantes :
- difficulté à respirer qui persiste ou qui augmente
- somnolence, confusion, désorientation ou difficulté à rester éveillé
- lèvres bleues
- convulsions
- difficulté à bouger
- absence d'urine depuis 12 heures
- raideur importante au cou
- fièvre chez un bébé de moins de 3 mois

Direction l'urgence. Au besoin, j'appelle le 911.

* Fièvre: 38 °C (100,4 °F) et plus

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais
Québec

cisss-outaouais.gouv.qc.ca

COUPLES, L'EXPÉRIENCE

Une cinquantaine de spectateurs

MANIWAKI - Après une pause durant la période des fêtes de fin d'année, les spectacles de la Maison de la culture sont de retour à l'auditorium de la Cité étudiante. La semaine dernière, elle présentait la pièce de théâtre «Couples… l'expérience». Une cinquantaine de personnes y ont assisté.

Présentée pour la première fois en 2011, dans le cadre du Zoofest de Montréal, la pièce a été retravaillée depuis par les deux auteurs Jade Bruneau et Simon Fréchette-Daoust, qui en sont à leur première création théâtrale.

L'intrigue porte sur une étude hautement secrète, commandée par le gouvernement, qui souhaite prouver que l'amour n'existe tout simplement pas. Ainsi, pour ce faire, on fait appel à un psychiatre et son infirmière, qui ont pour mandat, dans le cadre de cette étude, de s'infiltrer dans la vie de quatre couples.



Photo de Sébastien McNeil.

Au centre de recherches 53-A, une mission top-secrète est confiée à un psychiatre réputé. Il doit observer quatre couples, à leur insu, et provoquer la destruction de chacun de ces couples, afin de prouver que l'amour n'existe pas.

Une pièce drôle et divertissante, pour le plus grand plaisir du public.

ADOPTIONS DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

Hausse de 3,41% de la taxe foncière

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

GRACEFIELD - C'est un budget austère que les membres du conseil municipal ont adopté, à l'occasion d'une rencontre extraordinaire, pour 2018. Il s'élève à 7 472 659$ et prévoit une augmentation de la taxe foncière de 3,41% sur tout le territoire. Dans le secteur du village, pour une résidence évaluée à 122 295$, cela représente une hausse globale de 62,58$ soit 2,99% ; pour les secteurs Wright et Northfield, 38,76$ soit 2,80%.

En début de séance, le maire, Réal Rochon, a lu un texte afin d'expliquer le budget 2018 : «Je dois vous dire que reconduire le budget 2017 avec les augmentations de dépenses de 2018 représentait une hausse moyenne du compte de taxes de près de 11,49%. Nous étions unanimes à dire qu'il fallait réduire cette augmentation, alors nous avons mis de l'avant une réorganisation des services et des réductions de dépenses dont voici quelques exemples : confier la direction de l'urbanisme au directeur général pour la prochaine année de manière à réduire la masse salariale de près de 60 000$ pour ce secteur d'activité ; procéder à l'enlèvement de la neige du secteur village à l'aide de nos rétrocaveuses pour éviter l'achat d'une souffleuse à neige ; paiement complet du camion de service de la brigade incendie 4X4 et des équipements requis à même les surplus accumulés pour éviter l'endettement futur de 38 666$ plus les équipements au montant de 6 000$.»

Ces coupures ont permis de faire passer l'augmentation moyenne de 11,5% à 6,5% environ. «Mais nous étions déterminés à faire mieux encore, poursuit Réal Rochon. Pour y parvenir, nous avons pris la décision de diminuer notre personnel et certains services : fermer le bureau de la SAAQ à compter du 27 avril, alors qu'il a coûté aux contribuables de Gracefield la somme de 26 900$ en 2017 et aurait coûté plus de 30 000$ en 2018, sachant que plus de 50% des utilisateurs proviennent d'autres municipalités que la nôtre et aucune d'entre elles ne voulait contribuer financièrement ; diminuer de deux le nombre d'employés saisonniers cet été ; retarder d'un an ou deux l'embauche d'un nouvel opérateur ; ne pas retenir les services d'une consultante cet été pour l'aménagement et l'embellissement du noyau urbain. En tenant compte du poste de direction de l'urbanisme qui demeurera vacant pour un an, ceci porte donc à six les postes qui ont été coupés cette année. Nous avons également suspendu, du moins pour cette année, l'injection de fonds de 7 000$ destinés à contribuer financièrement à des petits travaux de peinture des façades des maisons et des clôtures. Finalement, sur la recommandation de monsieur Bernard Duffy, les membres du conseil et moi-même avons décidé de ne pas se prévaloir de l'augmentation annuelle de nos salaires. Ce geste hautement symbolique a inspiré les employés syndiqués à voter majoritairement et favorablement à la proposition de leur président, monsieur Éric Gauthier, qui vise à diminuer les augmentations salariales d'un demi pourcent, soit 1,5% d'augmentation au lieu de 2% et cela pour l'année budgétaire 2018 et 2019. Nous avons aussi convenu avec le syndicat d'une prolongation du terme de la convention collective de trois ans et qui prévoit une hausse salariale de 1,5% seulement pour ces trois années. L'ensemble de ces mesures et de ces décisions nous permettent de dévoiler un budget austère mais réaliste.»

Pour la suite, Réal Rochon estime qu'il va falloir «continuer à travailler très fort pour parvenir à équilibrer le budget de l'an prochain».

CONSEIL MUNICIPAL

Un camp de jour pour la semaine de relâche

MANIWAKI - Il y avait réunion du conseil lundi soir. Parmi les points à l'ordre du jour, les élus ont adopté une résolution afin d'autoriser la signature d'une entente avec le ministère de la Famille qui a accordé à la Ville une aide financière dans le cadre du Programme de soutien à des projets de garde pendant la semaine de relâche scolaire et la période estivale 2018. Ce programme vise à soutenir de nouveaux projets, bonifier ou accroître l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire.

Trois avis de motion ont été déposés concernant trois projets de règlement pour le programme de revitalisation, pour un programme visant à restaurer la peinture extérieure des bâtiments dans la ville de Maniwaki et pour un programme de revitalisation des enseignes commerciales. Les règlements, comprenant notamment les critères pour bénéficier d'une aide financière, seront adoptés à une date ultérieure du conseil.

La Ville a décidé de mettre en application un programme d'aide financière pour aider la population à se munir de dispositifs anti-refoulement. «Depuis 2015, la loi oblige les propriétaires à avoir des clapets dans leurs résidences, commente la mairesse Francine Fortin. Sinon les assurances peuvent refuser de payer la facture si il n'y a pas de clapet et qu'il y a un refoulement.»

Une demande d'aide sera demandée au programme Emploi d'été Canada afin d'embaucher des étudiants durant la période estivale.

Le conseil a donné son appui à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais qui souhaite déposer un demande d'aide financière auprès du ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives. L'objectif est de finaliser la phase IV concernant le terrain synthétique et le terrain de balle, notamment en installant des lumières.

Le conseil a aussi donné son appui à la Fondation le Terrier pour sa demande d'aide au Fonds de soutien au développement des communautés, afin de former de jeunes animateurs.

Sports

CLUB DE CURLING VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

Les joueurs performent à l'extérieur

MANIWAKI - Deux équipes du Club de curling Vallée-de-la-Gatineau (CCVG) ont participé au bonspiel mixte de Navan en Ontario la dernière fin de semaine de janvier. Trente-deux équipes étaient inscrites à cette compétition annuelle.



▲ Denis Martin, Rodrigue Plourde. Ron Caron et Gilbert Villeneuve.

L'équipe de Paul Lafrance, Noreen O'Reilly, Claudette St-Amour et Roland Marenger s'est qualifiée pour la finale de sa division. Elle a baissé pavillon devant une équipe d'Ottawa.

Pour sa part, l'équipe de Luc Chamberlain, Lise Carle, Jocelyn Carle et Lucie Nault n'a pu répéter sa performance de l'an passé alors qu'elle avait remporté la finale de division. L'équipe Chamberlain a connu la défaite lors du match de qualification menant aux parties de championnat de division.



▲ Roland Marenger, Claudette St-Amour, Noreen O'Reilly et Paul Lafrance.

L'équipe victorieuse a gagné le match au tout dernier lancer.

Les curleurs du CCVG ont grandement apprécié ce bonspiel. Ils ont souligné l'accueil et et l'excellente organisation mise sur pied par le club de Navan.

Les curleurs Gilbert Villeneuve, Ron Caron, Denis Martin et Rodrigue Plourde étaient inscrits au bonspiel de la FADOQ-Laurentides qui s'est tenu du 2 au 4 février au Club de curling de Rivière-Rouge. Les curleurs du CCVG se sont inclinés en finale aux mains de l'équipe Villeneuve de Rivière-Rouge.

Le CCVG sera l'hôte du bonspiel sénior du 9 au 11 février auquel participeront 14 équipes de la grande région de Gatineau et des Laurentides.

AVIS DE DÉCÈS

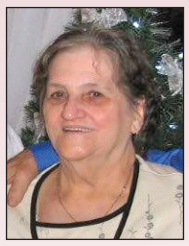
M. DANIEL CRONIER



De Messines est décédé le 30 janvier 2018 à l'hôpital de Gatineau, à l'âge de 67 ans. Il était le fils de feu Guillaume Cronier et de feu Paulette Dault. Il laisse dans le deuil sa conjointe Jeanine Paradis ; ses fils, Yves (Anne René De Cotret), Pascal (Chantal Carignan) ; la mère de ses fils, Marie Gratton ; ses petits-enfants, Guillaume, Justin, Mahée et Anabelle ; ses sœurs : Nicole (Benoit Renaud), Denise, Marie-Claire (Robert Léger) , ainsi que ses neveux, nièces et ami(e)s.
Il fut prédécédé par son frère Jean-Marc (feu Ghislaine Fillion) et sa sœur Louise.
La direction des funérailles a été confiée à la **Maison funéraire McConnery, 206 rue Cartier à Maniwaki, J9E 1R3, QC, téléphone 819-449-2626, télécopieur 819-449-7437, adresse courriel sympathies@maisonfunerairemcconnery.ca, site Web www.maisonfunerairemcconnery.ca**
La famille recevra les condoléances à l'église St-Raphaël de Messines à compter de 10h le samedi 17 février 2018, suivi du service religieux à 10h30. Vos marques de sympathies peuvent se traduire par un don à la Fondation québécoise du cancer.

Maison funéraire
McConnery
206, rue Cartier, Maniwaki
819-449-2626

AVIS DE DÉCÈS
Landry Céline
1933-2018



Au Centre hospitalier de Maniwaki, est décédée, le 2 février 2018, à l'âge de 84 ans, Madame Céline Landry fille de feu Arthur Landry et de feu Blanche Rodgers, épouse de Lucien Coulombe.

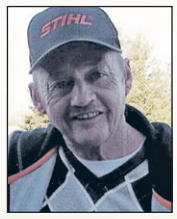
Outre son époux, Madame Landry laisse dans le deuil ses enfants; Claire (Étienne), Gérard (Louise), Ubald (Lucie), Yvon, Luc (Isabelle), Roseline (Yves), Léone et sa sœur Gisèle (Marcel). Elle laisse également plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants et autres parents et amis. Elle fut prédécédée par son fils Mario et son petit-fils Denis ainsi que par plusieurs frères et sœurs.

Madame Landry sera exposée à la **Coopérative Funéraire Brunet** au 19 Principale Nord à Maniwaki le vendredi 9 février 2018 de 19 h à 21 h ainsi que samedi 10 février 2018 à compter de 9 h, suivi d'un service religieux en l'Église St-Jean-Marie-Vianney de Grand-Remous à 10 h 30. L'inhumation se fera au cimetière paroissial.

La **Coopérative funéraire Brunet** à qui la direction des funérailles a été confiée offre à la famille éprouvée ses plus sincères condoléances.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE BRUNET
19 Principale Nord, Maniwaki, 819-449-6082

Avec toute notre reconnaissance



Guy Gagnon
27 octobre 2017

À vous qui l'aimiez et le pleurez, à vous qui nous avez entourés de votre sympathie chaleureuse, merci d'avoir été là. Merci pour les offrandes de messes, prières, dons, témoignages d'amitié, et/ou pour être venus l'accompagner dans son dernier repos.



Rachelle, Éric et Alain

2e Anniversaire



Irène Clément
18-12-1922 au 13-02-2016

On se rappelle d'une femme, d'une amie et d'une mère lumineuse ,envahie d'une bonne humeur contagieuse et d'une vitalité hors du commun.

Le doux souvenir de ton amour absolu fredonne tes chansons à nos oreilles et recouvre ,de baume, notre cœur.

De ton fils Jean-Marc et tes filles Nicole et Suzanne qui t'aiment. xxx ooo.

Une messe anniversaire sera célébrée le dim. 11 février 2018 à 9 h 30 à l'église St-Raphaël de Messines.



6e anniversaire



Fernande Paquette Buckshot
14 février 2012

Le temps passe mais il n'effacera jamais dans nos coeurs ce que tu as été pour nous. 6 ans déjà que tu n'es plus là, mais dans nos têtes et dans nos cœurs tu es toujours présent(e). Jamais nous oublierons les bons moments que nous avons passés ensemble et le vide que tu as laissé ne sera jamais comblé. Nous t'aimons et nous te remercions pour tout l'amour et la bonté que tu nous as donnés. Sois notre guide et continue d' être notre ange gardien.

Tes enfants, petits-enfants et arrière-petits enfants.

Une messe anniversaire sera célébrée le 14 février 2018 à l'église l'Assomption de Maniwaki à 19h00

NEUVAINE À ST-JUDES

Puisse le Sacré-Coeur de Jésus soit adoré, glorifié, aimé et préservé à la grandeur du monde, aujourd'hui et toujours. Sacré-Coeur de Jésus, priez pour nous. Saint-Judes, travailleur de miracles, priez pour nous. Saint-Judes, secours des désespérés, priez pour nous.

(Dire 9 fois par jour, 9 jours de suite, à la 9e journée, la faveur sera exaucée. Il faut promettre de publier avec initiales.

J.L.

Remerciements



Gérald Villeneuve
Décédé le 23 janvier 2018

Lors du décès de Gérald Villeneuve survenu le 23 janvier 2018, vous avez été nombreux à nous apporter votre support et à nous réconforter dans cette difficile épreuve. Merci d'avoir pensé à nous et de nous avoir soutenus.

Un merci spécial aux employés de La Belle Époque et plus particulièrement aux gens de la ressource intermédiaire qui ont su rendre les derniers moments plus confortables.



La famille Villeneuve.

1er Anniversaire



Georgette Potvin
Décédée le 4 février 2017

Quelqu'un d'exceptionnel. Un an s'est écoulé depuis que tu nous a quittés. Tu nous manques tellement... La douleur demeure si profonde... Ton souvenir restera toujours ancré en nous, le souvenir d'une personne extraordinaire, une personne d'exception...

Puisses-tu veiller sur nous. Merci de nous avoir tant donné, sois béni éternellement... et repose en paix.



Ton époux tes enfants tes petits-enfants et arrières petits-enfants

REMERCIEMENTS À LA VIERGE MARIE

pour faveur obtenue.

J.D.D.

GRIPPE SAISONNIÈRE

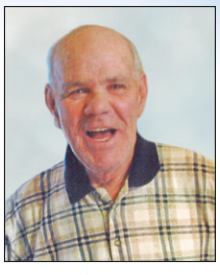
Le CISSS de l'Outaouais se mobilise

LA GATINEAU - Depuis près de deux mois, notre région est aux prises avec une activité grippale exceptionnelle. Il faut remonter à plus de 5 ans pour trouver une saison de l'influenza aussi intense selon les statistiques de la Direction de la santé publique. Comparativement à l'an dernier, le nombre de cas confirmés d'influenza a quadruplé.

Dans ce contexte, le personnel soignant du Centre intégré de santé et se services sociaux de l'Outaouais travaille d'arrache-pied pour offrir des soins et des services de qualité à la population de l'Outaouais. À l'heure actuelle, le CISSS de l'Outaouais se mobilise pour mettre en place des actions à très court terme afin de les soutenir : mise en place de solutions pour alléger la réalité des secteurs particulièrement touchés ; demandes d'appui aux GMF et aux cliniques médicales de notre territoire afin qu'ils prêtent main-forte ; redéploiement des activités au sein de l'ensemble de des installations pour mieux répartir l'afflux important des usagers.

Par ailleurs, le CISSS de l'Outaouais demande à la population de réduire autant que possible l'achalandage dans ses installations. De plus, certaines mesures simples de prévention comme laver les mains, tousser et éternuer dans le pli du coude aident à réduire les risques de transmission du virus de la grippe dans la communauté.

Remerciements



Bruno Labelle
1er janvier 2018

Merci pour cette grande vague d'amour, dans un moment si difficile pour nous. Soyez assurés que votre présence, vos messages, vos dons et vos fleurs nous ont réellement touchés. Merci également au personnel de l'hôpital de Maniwaki et du soutien à domicile.

Adrienne, les enfants et petits enfants.

1er Anniversaire

Rémi Lamarche *14 février 2017*



Il y a déjà un an que tu nous as quittés. Bien sûr, nous avons des souvenirs, mais jamais rien ne remplacera ta présence. Ton amour, ta générosité, ta bonté et ton dévouement resteront gravés dans nos cœurs à jamais.

Merci pour tout ce que tu as fait pour nous.



Ton épouse Laurette, tes enfants et petits-enfants.

TOURNOI OPTIMISTE

Venez encourager les jeunes joueurs

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

MANIWAKI - Il va y avoir de l'action cette fin de semaine au Centre sportif Gino Odjick à l'occasion de la 46e édition du Tournoi Optimiste. Organisé chaque année par le Club Optimiste de Maniwaki, cet événement sportif de grand envergure commencera vendredi dès 9h15 pour se prolonger jusqu'à dimanche.

Cette activité a été créée afin de permettre aux équipes de Maniwaki de s'amuser gratuitement à domicile. Contrairement aux joueurs qui viennent de l'extérieur, les équipes locales ne payent pas de frais d'inscription.

Les joueurs viennent d'un peu partout : l'Ontario, Montréal, La Pêche, Gatineau, etc. Les gradins seront donc très occupés par les familles, amis et amateurs de hockey qui apporteront leurs encouragements aux jeunes.



Plus de 200 joueurs des catégories Pee-Wee A, Pee-Wee B, Bantam B, Midget A et Midget B s'affronteront sur la glace pendant toute la fin de semaine. Les parties se succèderont jusqu'à dimanche. La cinquantaine de bénévoles sera sur le pont pour faire de l'événement un succès.

L'ouverture officielle est prévue vendredi à 19h15. Voici le programme des finales le dimanche : 11h45 Pee-Wee B, 13h30 Pee-Wee A, 15h Bantam B, 16h30 Midget A, 18h Midget B.

Les profits générés par ce tournoi retournent en totalité à des associations qui oeuvrent auprès des jeunes. L'évènement a aussi des retombées économiques importantes dans la région, qui se chiffrent à plusieurs milliers de dollars : hôtels, commerces, restaurants, stations-essence en bénéficient.

Après s'est investi pendant près de dix ans comme président du Tournoi Optimiste, Denis Bonhomme a décidé de tirer sa révérence et de laisser la place à Daniel Lafrance, vice-président du Club Optimiste de Maniwaki. Il continuera cependant à donner un coup de main pour bien assurer le relais. Daniel Lafrance a accepté de lui succéder avec fierté car «le tournoi me tient à cœur. Je l'ai fait en tant que joueur, entraîneur et maintenant en tant que président. Je souhaite bonne chance à toutes les équipes. Que tout le monde s'amuse».

Le Tournoi Optimiste n'a jamais cessé d'exister depuis 1972. On parle de plus de 1 000 parties et 20 000 joueurs qui y ont participé. C'est la plus vieille activité à Maniwaki avec la Pakwaun. La population est invitée à venir en grand nombre encourager les jeunes hockeyeurs.

Photo archives.

Retrouvez tous les résultats du hockey mineur sur notre site internet : lagatineau.com

UNE FIN DE SEMAINE PARFAITE

Quatre victoires d'affilée pour les Mustangs

JEAN LACAILLE
jlacaille@lagatineau.com

MANIWAKI - Les Mustangs de Maniwaki sont revenus à leurs bonnes vieilles habitudes du début de saison. Ils ne perdent plus. Sur la route en fin de semaine, ils ont inscrit deux victoires qui laissent présager une suite palpitante dans cette première saison de la Canadian Premier Junior Hockey League (CPJHL).

Lors de leur première rencontre de la saison, ils étaient allés vaincre les Settlers dans leur château-fort de Smiths Falls. Ils ont récidivé samedi dernier en prenant la mesure des détenteurs du premier rang de la Division Est de la CPJHL par le score de 5 à 2. Liam Austin, un nouveau gardien qui s'est amené avec l'équipe tout récemment, a repoussé 39 rondelles pour être proclamé la première étoile du match. Jonathan Dumont, qui continue de faire flèches de tout bois, a inscrit deux buts en plus de fournir une aide pour obtenir la deuxième étoile de la rencontre. Kyle Fritz, le gardien des Settlers, a mérité la troisième étoile.

Du jeu enlevant

Il semble bien que la discipline ait été la grande force des Mustangs dans ce match. Ils n'ont été pris en défaut que deux fois en tout et partout. Un miracle ! À forces égales, il n'y a pas de doute, les Mustangs forment une équipe très redoutable.

Pas un but n'a été marqué en première période. Il a fallu attendre à 14,11 de la période médiane pour que Adam Mactyshem, un nouveau venu, ne marque le premier filet des Mustangs avec l'aide de Emery Racine et Braeden-Jay Wynne.

La troisième signée Mustangs

Les Mustangs sont sortis du vestiaire comme des enragés en troisième période. Jonathan Dumont a inscrit son premier but du match avec l'aide du capitaine Anthony Bédard, à 00,05. Motcini Brazeau a porté la marque à 3 à 0 avec l'aide de Jonathan Dumont à 2,41. Anthony Bédard a marqué, sans aide, à 13,15 pour faire 4 à 0. Les Settlers ont répliqué avec leur premier filet qui fut l'œuvre de Jovani Moses, avec l'aide de Shonwahnokon Thompson et Allen Duncan à 14,16. Jonathan Dumont a inscrit son deuxième but avec l'aide de Anthony Bédard et Abdel-Karim Bournissa à 15,17. Ollie Berndtsson a inscrit le dernier but des Settlers, sans aide, à 16,26.

Il s'agissait d'un deuxième gain cette saison pour les troupiers de Philippe Bergeron face aux Settlers. Le directeur général de l'équipe, Daniel Bédard, avait indiqué que les Mustangs seraient très difficiles à vaincre après les fêtes. C'est exactement le cas.

L'EOHA y goûte

Le capitaine Anthony Bédard a enfilé trois buts, en plus de fournir deux aides, dans la victoire expéditive de 7 à 1 face à l'EOHA à Almonte dimanche. Le gardien des Mustangs, Éloi Bouchard, a été affublé de la première étoile tout comme son vis-à-vis Mathieu Charbonneau qui a mérité la troisième étoile. Le capitaine Bédard a hérité de la troisième étoile.

Les Mustangs n'ont jamais été en danger dans ce match. Ils ont inscrit deux buts dès l'engagement initial, ceux de Anthony Bédard, sans aide, à 1,35 et Hakim Ratt, avec l'aide de Jonathan Dumont à 9,58.

Ils ont ajouté deux buts en deuxième période pour prendre les devants 4 à 0. Les deux buts ont été l'affaire de Motcini Brazeau, avec l'aide de Anthony Bédard et Hakim Ratt à 7,12 puis Abdel-Karim Bournissa, sans aide, à 7,51.

Les Mustangs ont frappé trois fois en troisième période avec les buts de Anthony Bédard, son deuxième, avec l'aide de Jonathan Dumont et Motcini Brazeau à 9,03. Cedric Cahill avec l'aide de Max Campeau et Nathan Bouthillier, a évité le blanchissage à son équipe en marquant à 10,55. Anthony Bédard a enfilé son truc du chapeau, avec l'aide de Loic Trépanier et Jordan Whiteduck à 11,37 et finalement Hakim Ratt, avec l'aide de Jesse Vachon et Anthony Bédard, a inscrit le dernier but de la partie à 16,02.

En consultant le calendrier régulier sur le site web de la CPJHL, aucun match n'est prévu pour les Mustangs pour au moins les deux prochaines semaines. Une chose est certaine cependant, les Mustangs présentent la Soirée des étoiles le samedi 17 février, dès 19h, au Centre sportif Gino Odjick. Les amateurs pourront suivre le concours d'habileté qui comprendra les épreuves du tir le plus puissant, du patineur le plus rapide, le tir de précision et le défi des arrêts. Un concours spécial mettant en vedette les jeunes joueurs de l'Association de hockey mineur de Maniwaki (AHMM) est prévu au programme de la soirée. Le coût d'entrée est de 5 $ pour tous.

MAISON DE LA CULTURE

«Pus d'signal» avec Stéphane Fallu



MANIWAKI - La Maison de la culture Vallée-de-la-Gatineau accueillera l'humoriste Stéphane Fallu jeudi 15 février à 20h, à l'auditorium de la Cité étudiante. L'humoriste présentera son spectacle «Pus d'signal».

La quarantaine et la paternité ont fait de Stéphane Fallu un homme neuf. Bien qu'il dévoile un côté plus pragmatique de sa personnalité à travers son spectacle, ses réflexions n'en demeurent pas moins décalées.

Retrouvez un Fallu plus confiant, plus confident, plus mordant, qui se pose de grandes questions sur la performance à tout prix, la famille, la difficulté de respecter les conventions ainsi que sur son désir de se réaliser et de concrétiser ses rêves... Heureusement pour lui (et pour nous tous), Stéphane Fallu expose ses observations sans jamais se prendre au sérieux.

Un tout nouveau spectacle pur stand-up, pur Fallu : simple, direct et décousu. L'humoriste se gâte en posant un regard amusé sur une société où tout le monde se prend beaucoup trop au sérieux. Il fait de l'humour égalitaire en riant de tout, de tous, y compris de vous et certainement de lui .

Renseignements : http://www.mcvg.org/ ; www.stephanefallu.com

À noter que pour tous les spectacles, nous faisons tirer une paire de billet via notre page Facebook «Journal La Gatineau».

Mélanie L'Écuyer
Conseillère Publicitaire
mlecuyer@lagatineau.com
Bureau: 819-449-1725
Télécopieur: 819-449-5108
La Gatineau

Suzanne Lamarche
Conseillère Publicitaire
slamarche@lagatineau.com
Bureau: 819-449-1725
Télécopieur: 819-449-5108
La Gatineau

Nissan Juke SL 2011

90 308 km
#1257B



10 995$

Cruze LT Turbo 2014

95 317 km
#1485A



11 495$

Cruze LT 2017

42 350 km
#1438A



Pneus d'hiver inclus

15 995$

Silverado 1500 2014

57 414 km
#9554



Pneus d'hiver inclus
4X4

21 995$

Silverado 1500 2009

96 825 km
#1369A



Pneus d'hiver inclus

11 995$

Chevrolet Volt LT 2017

30 481 km
#1459A



28 995$

VEDETTE DE LA SEMAINE

Journey SXT 2011

- Climatisation à deux zones, à commande électronique
- Roues de 17 x 6,5 po en aluminium
- Régulateur de vitesse
- Télédéverrouillage
- Boîte automatique 6 vitesses

8 995$



108 061 km
#1253A

GMC Sierra 1500 2007

180 910 km
#1258A



4X4

15 995$

Impreza WRX 2008

139 261 km
#1288A



AWD

10 995$

Impala 2012

190 790 km
#1246A



5 995$

Kia Forte 2014

132 697 km
#1450A



Pneus d'hiver inclus

8 995$

Malibu Lt 2010

Édition platine
95 549 km
#1231A



9 995$

Silverado 1500 2015

66 266 km
#1380A



4X4

26 995$

0,9% FINANCEMENT À L'ACHAT PENDANT 24 MOIS
*SUR CERTAINS MODÈLES D'OCCASION CERTIFIÉS**

VÉHICULES D'OCCASION CERTIFIÉS

VÉHICULES D'OCCASION CERTIFIÉS

LES AVANTAGES :
- Inspection en 150 points et plus
- Garantie du manufacturier
- Assistance routière 24 heures
- Privilège d'échange

GM McCONNERY
garagemcconnery.com
Canada 105 boul. Desjardins, Maniwaki, 819-449-1632 ou 1 888 449-1632 DEPUIS 1927

Luc Morin
Représentant
luc.morin@garagemcconnery.com

Jean-Guy Séguin
Représentant
jeanguy.seguin@garagemcconnery.com

Fred Joanis
Représentant
fred.joanis@garagemcconnery.com

France Pageau
Directrice commerciale
finances@garagemcconnery.com

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h, jeudi soir de 17h à 19h30 vente seulement, nos vendeurs sont disponibles pour vous sur rendez-vous en tout temps.

1re 2e 3e chance au crédit